

Nations Unies
**ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE**



QUARANTE-TROISIÈME SESSION

*Documents officiels**

PREMIERE COMMISSION
6e séance
tenue le
mercredi 19 octobre 1988
à 10 heures
New York

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE DE LA 6e SEANCE

Président : M. ROCHE (Canada)

SOMMAIRE

DEBAT GENERAL SUR TOUTES LES QUESTIONS RELATIVES AU DESARMEMENT (suite)

*Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

Distr. GENERALE
A/C.1/43/PV.6
24 octobre 1988

FRANCAIS

La séance est ouverte à 10 h 15.

POINTS 52 A 69, 139, 141 ET 145 DE L'ORDRE DU JOUR

DEBAT GENERAL SUR TOUTES LES QUESTIONS RELATIVES AU DESARMEMENT (suite)

M. MUZENGE (Zimbabwe) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, au nom de ma délégation, je voudrais d'abord vous féliciter de votre élection au poste de président de la Première Commission pendant la quarante-troisième session de l'Assemblée générale. Vos qualités bien connues, votre vaste connaissance des questions, votre affabilité, votre professionnalisme et la haute estime dans laquelle est tenu votre pays auurent bien pour les travaux de la Commission. Les qualités des autres membres du Bureau sont tout aussi remarquables et nous voudrions leur adresser nos félicitations. La délégation du Zimbabwe a l'intention de coopérer pleinement avec les membres du Bureau pour assurer la bonne marche de nos travaux.

Notre session se déroule dans le contexte d'un climat international plus détendu. Les relations entre les grandes puissances restent bonnes. Le Traité FNI a été signé, les négociations sont en cours en vue d'une réduction de 50 % des arsenaux stratégiques des deux superpuissances, et on note une orientation vers la solution de certains des foyers de tension les plus irréductibles dans le monde - évolution qui a, bien que tardivement, rehaussé le prestige des Nations Unies tout en leur donnant une vigueur renouvelée.

Nous devons prendre acte de l'actuelle atmosphère internationale positive. Mais il importe davantage de ne pas diminuer ou de relâcher nos efforts pour instaurer dans le monde une paix et une sécurité permanentes. Le moment n'est pas à l'euphorie. Nous ne sommes qu'au pied de la montagne et la route qui mène au sommet est longue et difficile. Pour y arriver, il faudra franchir ravins, gorges et glaciers dangereux.

Si la présente situation paraît encourageante, c'est essentiellement parce que la situation passée n'était pas particulièrement bonne. Dans la nuit noire, un ver luisant devient un véritable point lumineux, un point de référence, une source d'espoir. Mais tout cela ne devrait pas nous faire oublier que nous pouvons bénéficier d'une véritable lumière.

M. Mudenge (Zimbabwe)

Ce vent qui est à l'optimisme provient d'un concours particulier de circonstances qui pourrait ne pas durer. Par conséquent il faut le renforcer et le maintenir faute de quoi il s'affaiblira et s'évanouira.

C'est compte tenu de cette considération que ma délégation aborde la présente session. Ce n'est pas que nous n'apprécions pas la détente actuelle. Au contraire. Mais nous pensons qu'elle devrait être renforcée. En cette époque nucléaire nous ne pouvons plus nous permettre de jouer la sécurité de l'humanité à la roulette. Nous avons besoin de garanties, nous avons besoin de pouvoir prévoir l'avenir et non pas de le mettre en jeu. Nous pouvons y parvenir en traitant de manière réaliste l'ordre du jour sur le désarmement dont nous sommes saisis et en plaçant la sécurité du monde sur une base plus sûre, en ne l'abandonnant pas au simple jeu du hasard. Dans cette entreprise nous pouvons profiter du climat actuel, de la compréhension mutuelle qu'il a engendrée et des occasions qu'il nous offre d'oeuvrer à des obligations mutuellement contraignantes qui empêchent le recours à la menace ou à l'emploi de la force dans les relations entre Etats, qui permettent la coopération dans tous les domaines entre les Etats et engendrent une confiance mutuelle constante entre les Etats. En bref, nous devons améliorer la situation actuelle des relations internationales et à court terme et à long terme.

Pour y parvenir nous devons non seulement nous attacher aux principes du règlement pacifique des différends, mais encore éliminer des arsenaux des Etats les moyens de déclencher une guerre, notamment une guerre nucléaire. Si l'institution de modalités efficaces pour la solution pacifique des différends est nécessaire pour éviter la guerre, il est aussi logique de supposer que faute de moyens permettant de déclencher la guerre les Etats seraient davantage enclins à régler les différends de manière pacifique. La question clef, bien entendu, est de savoir si en l'absence de ces moyens de solution pacifique les Etats souhaiteraient limiter leur capacité à déclencher la guerre en premier.

Le Traité FNI témoigne clairement qu'ils le souhaiteraient. Dans ces traités nous avons vu que les Etats avaient reconnu de leur propre gré que la capacité de tuerie était superflue et, plus important encore, qu'ils y avaient renoncé en tant que mesure propre à générer un climat plus sain, favorable au renforcement de la confiance mutuelle et de la sécurité. Ce traité a démontré de manière concluante comment les Etats pouvaient parvenir à une plus grande sécurité en se désarmant

M. Mudenge (Zimbabwe)

plutôt qu'en s'armant. En nous inspirant de cet exemple, et dans le cadre des occasions qu'offre l'amélioration du climat international, nous devons maintenant aller de l'avant et nous attaquer aux questions dont nous sommes saisis. Ce faisant, n'oublions jamais que si l'environnement favorable actuel ne résulte pas des progrès réalisés à la Première Commission, des progrès réalisés à la Première Commission peuvent faire durer le climat positif.

Les points de vue des pays non alignés sur les questions dont nous sommes saisis sont bien connus. Non seulement elles ont fait l'objet de réunions au sommet des dirigeants des pays non alignés, y compris à la réunion de Harare en 1986, mais elles ont été l'unique sujet de la réunion des ministres des affaires étrangères des pays non alignés à La Havane (Cuba), au mois de mai dernier, et ont également été traitées à Nicosie (Chypre), le mois dernier. En conséquence, je pense que chacun ici est conscient de l'importance que le Mouvement des pays non alignés accorde à la question de la prévention d'une guerre nucléaire et du désarmement nucléaire. Nous avons toujours souligné que les Nations Unies avaient déclaré que la prévention d'une guerre nucléaire était la tâche la plus urgente assignée au genre humain aujourd'hui. Partant, nous regrettons profondément que la Conférence du désarmement, une fois de plus, ne soit pas parvenue à mettre en place un groupe de travail chargé de cette tâche. Compte tenu de la nouvelle atmosphère internationale et de la confiance mutuelle accrue entre les deux superpuissances il sera peut-être possible maintenant à la Conférence du désarmement de constituer ce groupe de travail pour que cette question particulièrement urgente puisse être examinée.

De même, nous invitons instamment au progrès dans le domaine des questions concernant le désarmement nucléaire. Le Traité FNI, bien sûr, suscite l'espoir parmi nous. Mais comme le Président de la République du Zimbabwe et Président du Mouvement des pays non alignés l'a affirmé à la quarante-troisième session de l'Assemblée générale, le Traité ne porte que sur trop peu d'armes, et davantage d'efforts doivent être déployés si nous voulons garantir l'avenir de l'humanité. En particulier, nous devrions inviter instamment les superpuissances à honorer l'engagement qu'elles ont pris de réduire de 50 % leurs arsenaux d'armes nucléaires offensifs stratégiques.

M. Mudenge (Zimbabwe)

La question d'un traité d'interdiction complète des essais a toujours été considérée par les pays non alignés comme particulièrement urgente. Ce n'est que par cette voie que la communauté internationale peut se garantir contre la prolifération tant horizontale que verticale des armes nucléaires et contre le perfectionnement toujours croissant de ces armes. Nous ne pensons pas que des solutions partielles soient suffisantes. L'interdiction de tous les essais nucléaires, par tous les Etats, dans tous les milieux, à jamais, est le plus sûr moyen de restreindre la course aux armements nucléaires et son universalité pourrait faciliter la question de la vérification. En effet, les nombreuses raisons pour lesquelles cette approche globale a été favorisée par les pays non alignés ont été réitérées à maintes reprises par les délégations des pays non alignés, y compris par ma délégation, depuis si longtemps qu'il serait superflu de les rappeler maintenant. Je me contenterai à ce stade de réaffirmer cet objectif fondamental des pays non alignés et de féliciter ceux qui ont parrainé la conférence proposée qui vise à amender le Traité d'interdiction partielle des essais de 1963 et à le transformer aussi en un traité d'interdiction totale des essais nucléaires.

D'autres questions en matière de désarmement nous préoccupent gravement. Nous devons prévenir la prolifération de la course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique. Nous devons avoir un traité relatif aux armes chimiques. Nous devons limiter la prolifération des armes de type classique.

Pour nous, en Afrique australe, rien ne nous fait plus peur que la possession des armes nucléaires par le régime d'apartheid. Ce régime a maintenant ouvertement admis qu'il possédait la capacité de fabriquer des armes nucléaires. La question de savoir s'il possède des armes nucléaires est maintenant d'ordre purement théorique. Nous nous souvenons tous du site d'essais de Kalahari en 1977 et de la double explosion dans l'Atlantique Sud en 1979. Ce qui ne fait aucun doute c'est que l'Afrique du Sud a non seulement la capacité et les moyens, mais l'intention de les fabriquer.

L'Afrique du Sud est un pays richement doté. Elle a des réserves de charbon abondantes, elle en est un exportateur. L'usine de la SASOL fonctionne avec du pétrole extrait du charbon. L'Afrique du Sud peut importer de l'électricité à bon marché du Mozambique. A notre avis il n'y a aucune base économique pour ses usines nucléaires. Ses porte-parole officiels, et des citoyens éminents comme Christian Barnard, en ont dit tout autant à de nombreuses occasions.

M. Mudenge (Zimbabwe)

L'Afrique du Sud utilisera ses armes nucléaires contre nous. Pour nous en convaincre, il ne suffit pas seulement de croire des ecclésiastiques sud-africains comme le Rév. Beyers Naude, des universitaires américains comme Ronald Walters. Il suffit pour cela d'examiner les faits à la base et sans passion.

L'Afrique du Sud ne ressemble à aucun autre pays. Sa situation stratégique ne peut que se détériorer. Au fur et à mesure que la situation stratégique se détériorera, la tentation d'utiliser des armes nucléaires sera plus grande. A l'heure même où nous parlons, la mort de jeunes Blancs le long de la frontière est un sujet d'inquiétude dans le pays. Les jeunes essaient d'échapper à la conscription. L'argent manque. L'apartheid ne supporte pas que des soldats blancs périssent aux mains des soldats noirs. Comment les planificateurs militaires afrikaaners interprètent-ils une situation comme celle-ci? Comment le système mensonger de l'apartheid peut-il se maintenir tandis que des soldats blancs se font massacrer par une armée de Noirs ou de Métis? Que sera donc la solution finale : un éclair de gloire, une manifestation triomphante de la suprématie des Blancs sur les Noirs à tout jamais, par l'emploi d'un dispositif nucléaire tactique?

M. Mudenge (Zimbabwe)

Ce dont il s'agit, ce n'est pas de l'adhésion de l'Afrique du Sud au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP). La plupart des pays souscrivent au Protocole de Genève; n'empêche que les armes chimiques continuent d'être utilisées. C'est précisément pourquoi des travaux sont en cours à Genève pour mettre au point une convention sur les armes chimiques, qui assurerait la destruction des stocks d'armes chimiques.

La logique de ce raisonnement nous échappe : on dit, si l'on veut contrôler le programme de l'Afrique du Sud en matière d'armes nucléaires, l'Afrique du Sud doit pouvoir continuer de bénéficier d'une coopération dans le domaine nucléaire. Autant dire que pour empêcher l'Afrique du Sud de développer plus avant ses armes nucléaires, il faut l'aider à acquérir une plus grande technologie et de plus grandes compétences en matière nucléaire. Pourtant, c'est exactement ce que nous disons lorsque nous affirmons que l'Afrique du Sud ne doit pas être expulsée de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) parce qu'il sera beaucoup plus difficile de contrôler ce pays de l'extérieur que de l'intérieur de l'Agence. Le fait est qu'à l'heure actuelle, nous ne contrôlons pas l'Afrique du Sud.

Les collaborateurs de l'Afrique du Sud ont coopéré avec elle avant et après sa construction d'un polygone pour ses essais d'armes nucléaires dans le Kalahari - polygone d'essais qui était la preuve que l'Afrique du Sud était sur le point d'acquérir la capacité nucléaire. Ils ont coopéré avant et après la double explosion effectuée en 1979 en Atlantique Sud - explosion nucléaire qui a montré à l'évidence que l'Afrique du Sud était devenue une puissance nucléaire. Le Président Carter a dit que le Premier Ministre de l'Afrique du Sud lui avait donné l'assurance que l'Afrique du Sud ne deviendrait pas une puissance nucléaire. M. Vorster a déclaré qu'il n'avait jamais pris un tel engagement. Maintenant, les Etats-Unis coopèrent avec l'Afrique du Sud. Ils n'ont cependant pas été autorisés à visiter de près les installations d'enrichissement nucléaire sud-africaines de Valindaba et d'ailleurs pour se rendre compte exactement où en est l'Afrique du Sud aux plans de la technologie, des matériaux et du transfert de compétences.

L'Assemblée générale, à sa dixième session extraordinaire, a déclaré sans ambiguïté que :

"l'acquisition ... d'armes nucléaires par des régimes racistes [constitue] un défi et un obstacle de plus en plus dangereux pour une communauté mondiale confrontée à l'urgente nécessité de désarmer. C'est pourquoi il est essentiel

M. Mudenge (Zimbabwe)

aux fins du désarmement d'empêcher ces régimes racistes d'acquérir d'autres armes ou de se doter encore de techniques permettant de les fabriquer; pour ce faire, il faut en particulier que tous les Etats se conforment strictement aux décisions pertinentes du Conseil de sécurité." (Résolution S.10/2, par. 12)

A leur huitième Conférence au sommet tenue à Harare en 1986, les chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés ont invité le Conseil de sécurité, "dans l'exercice de ses responsabilités en tant que principal organe des Nations Unies chargé du maintien de la paix et de la sécurité internationales, à adopter des mesures efficaces et concrètes pour faire face au danger que représente l'acquisition par le régime raciste d'Afrique du Sud de la capacité nucléaire." (A/41/697, par. 51)

Cet appel a été réitéré une fois de plus par les ministres des affaires étrangères des pays non alignés réunis à La Havane en mai dernier, qui ont spécifiquement cité le paragraphe 63 c) du Document final de la première session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement à propos de la responsabilité qui revient au Conseil de sécurité d'éliminer les obstacles à l'application de la Déclaration de 1964 sur la dénucléarisation de l'Afrique. A ce jour, rien n'a été fait. Aussi incroyable que cela puisse paraître, les principaux collaborateurs de l'Afrique du Sud en la matière sont signataires du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et se sont engagés, aux termes de l'article premier,

"à n'aider, n'encourager, ni inciter d'aucune façon un Etat non doté d'armes nucléaires, quel qu'il soit, à fabriquer ou acquérir de quelque autre manière des armes nucléaires ou autres dispositifs nucléaires explosifs, ou le contrôle de telles armes ou de tels dispositifs explosifs."

Ces pays pensent-ils que cette interdiction ne s'applique qu'à l'assistance fournie aux Etats non dotés d'armes nucléaires parties au TNP? Nous aurions pensé au contraire que l'interdiction s'appliquait avec plus de force et d'urgence encore s'agissant de l'assistance fournie aux Etats non parties au TNP, tels que l'Afrique du Sud, qui cherchent à tout prix à acquérir des armes nucléaires.

Entendons-nous bien : le fait d'avoir fourni à l'Afrique du Sud la capacité nucléaire est, pour des pays comme le mien, l'indication de la confusion créée à notre intention au moment où nous évaluons la situation en matière de réalisation des droits fondamentaux de l'homme dans le sous-continent. Que l'appartenance de

M. Mudenge (Zimbabwe)

l'Afrique du Sud à l'AIEA continue d'être défendue alors même que ce pays a clairement manifesté qu'il avait l'intention de fabriquer et d'utiliser des armes nucléaires est la preuve que certains des très grands pays représentés ici ne se soucient guère des victimes de l'emploi d'armes nucléaires dans notre région.

La nucléarisation de l'Afrique du Sud entraîne pour ses voisins d'énormes problèmes. Elle fait qu'il est encore plus difficile pour eux d'adhérer au TNP ou de signer une convention relative aux armes chimiques, si d'aventure une telle convention venait à être conclue. Car, ce faisant, ces pays ne feraient qu'assurer l'Afrique du Sud qu'ils sont sans défense contre son chantage nucléaire. Il s'agit là d'une question extrêmement importante, et les puissances nucléaires ont la responsabilité de faire cesser le chantage nucléaire exercé par l'Afrique du Sud contre ses voisins.

Une autre question de désarmement qui présente une importance particulière pour mon pays et d'autres pays non alignés est l'application de la Déclaration faisant de l'océan Indien une zone de paix, qui se fait attendre depuis longtemps. Dix-sept ans ont passé depuis la proclamation, par l'Assemblée générale, de l'océan Indien en tant que zone de paix. Durant tout ce temps, et malgré les nombreuses réunions tenues par le Comité spécial de l'océan Indien, il n'a pas été possible de convoquer, comme prévu, la conférence à Colombo pour la mise en oeuvre de la Déclaration.

Les Etats du littoral et de l'arrière-pays de l'océan Indien sont lourdement tributaires de cet océan pour leur commerce. La militarisation poussée à l'extrême de l'océan Indien à laquelle on assiste en ce moment compromet non seulement le déroulement sans heurts de ce commerce mais également la sécurité et le bien-être physique mêmes de ces Etats. Il est donc impératif que l'objectif des Nations Unies - faire de la région de l'océan Indien une zone de paix - soit atteint et que la présence armée des grandes puissances dans la région soit éliminée.

L'absence de progrès dans les travaux du Comité spécial de l'océan Indien est donc particulièrement inquiétante. On ne saurait prétendre qu'une zone de paix dans l'océan Indien doive d'abord se créer d'elle-même, et que notre mandat se limite alors à ratifier cette manne tombant du ciel, d'autant que, entre-temps les puissances qui tiennent ce raisonnement poursuivent la militarisation de la région, rendant ainsi plus improbable encore la possibilité d'une telle éventualité

M. Mudenge (Zimbabwe)

spontanée. Le bon sens nous indique que, plus nous attendons, plus la région sera militarisée et plus il sera difficile de la démilitariser. C'est pourquoi nous ne saurions souscrire à une telle théorie.

Nous sommes néanmoins heureux de noter que certains des conflits et des crises qui "jonchent" le littoral de l'océan Indien ont trouvé une solution. Nous espérons que le règlement des conflits d'Afghanistan et du Golfe permettra aux Etats qui estimaient que l'existence d'un conflit dans la région militait contre la mise en oeuvre de la Déclaration d'y voir plus clair et à la communauté internationale de s'attaquer maintenant à ce problème. La conférence de Colombo n'a cessé d'être remise à plus tard. Ma délégation espère sincèrement qu'elle ne sera pas une nouvelle fois reportée à une date postérieure à la date fixée de 1990

Le fait que la troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale n'a pas adopté de document final ne devrait pas nous faire oublier les questions importantes abordées à cette session, ni la position de consensus qui s'est dégagée sur la plupart d'entre elles non plus que les nombreuses propositions constructives présentées par les délégations au cours de la session.

Si on récapitule les événements qui ont marqué la troisième session extraordinaire, on se rend compte que la communauté internationale a été très près de parvenir à un consensus sur diverses questions examinées à cette session. Il importe que ces questions et la position de consensus qui s'est dégagée lors de la session ne soient pas perdues de vue par la quarante-troisième session. Je songe notamment ici au travail réalisé sur l'interdiction des essais nucléaires, l'arrêt de la prolifération des armes nucléaires, le désarmement classique ainsi qu'à la proposition de créer, dans le cadre des Nations Unies, un mécanisme de vérification internationale et de confier au Secrétaire général un rôle structuré lui permettant d'enquêter sur les allégations d'emploi des armes chimiques.

Nous désirons également mentionner l'examen auquel l'Assemblée générale a procédé durant la troisième session extraordinaire de la question de la relation entre le désarmement et le développement, dont l'importance a constamment été réaffirmée tout au long de la session.

M. Mudenge (Zimbabwe)

La sécurité de la plupart des pays en développement est en effet plus gravement menacée aujourd'hui par les attaques non militaires que par les attaques militaires. L'une des principales menaces non militaires à la sécurité est bien entendu le risque de bouleversements sociaux qui accompagnent le sous-développement ou un mauvais développement. Ce sont des problèmes qui sont exacerbés par le gaspillage de ressources rares au profit de la course aux armements. En 1987, l'Assemblée générale a pris l'initiative cruciale d'exprimer l'inquiétude internationale devant l'hémorragie de ressources dont on a tant besoin et de leur affectation à des fins stériles et meurtrières. Nous avons espéré que la troisième session extraordinaire consacrée au désarmement ferait progresser ce processus. Ce n'est pas parce que la session extraordinaire n'a pu adopter un document final qu'il faut écarter cette question vitale. C'est pourquoi la délégation du Zimbabwe souhaiterait qu'elle soit réinscrite à l'ordre du jour des Nations Unies.

Je voudrais terminer en réitérant le point de vue de mon pays selon lequel le monde ne peut plus se permettre de laisser le climat international se réchauffer ou se refroidir de façon erratique. Nous ne devons pas considérer le dégel actuel comme un acte divin dont il faut profiter tant qu'il dure. Il nous faut plutôt saisir les occasions qu'il offre et les utiliser pour créer un climat international plus prévisible et plus favorable. Le meilleur moyen d'y parvenir est de profiter du climat de confiance mutuelle qui règne actuellement parmi les Etats pour élaborer des arrangements équitables contraignants qui permettront de pérenniser cet heureux état. Voilà la tâche dont est saisie la Commission.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : J'ai le grand plaisir de donner maintenant la parole à l'ancien président de la Première Commission, le Vice-Ministre des affaires étrangères de Pologne, M. Henryk Jaroszek, qui a assumé la présidence de la Première Commission en 1976.

M. JAROSZEK (Pologne) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, je vous remercie de vos paroles aimables. Au risque de faire une légère entorse à l'article 110 du règlement intérieur, je vous félicite de votre accession à la présidence de la Première Commission. En tant qu'ancien président de la Première Commission, je connais bien les lourdes responsabilités de votre fonction, et je vous souhaite plein succès dans vos travaux. La délégation polonaise s'engage à vous accorder tout son appui et sa pleine collaboration pour vous permettre de vous acquitter efficacement et fructueusement de votre tâche.

M. Jaroszek (Pologne)

Je voudrais également féliciter les autres membres du Bureau.

Le Traité de Washington sur l'élimination des missiles à moyenne et à plus courte portée a marqué le début d'un processus de désarmement nucléaire réel, attendu depuis longtemps. La réunion au sommet de Moscou des dirigeants de l'Union soviétique et des Etats-Unis a suscité de nouveaux espoirs de voir ces pays réduire sensiblement leurs arsenaux nucléaires offensifs stratégiques respectifs. A ce stade, il importe que chaque Etat et la communauté internationale tout entière apportent une contribution efficace au renforcement de ces tendances favorables, pour rendre leurs effets positifs irréversibles et les traduire également en un progrès concret dans le domaine des négociations de désarmement multilatéral.

La première de ces tentatives a été faite il y a quelques mois seulement, à la troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement. Malheureusement, la session extraordinaire, malgré les grands efforts déployés par la majorité des délégations, n'est pas parvenue à adopter un document final. Ce fait ne peut et ne doit pas être interprété comme un échec total. La session a sans aucun doute joué un rôle important en clarifiant la position des Etats sur une vaste gamme de questions de désarmement, y compris le mécanisme de négociations des Nations Unies. Les négociations sur un projet de document final sont arrivées à un degré remarquable de compromis. Un échange de vues global sur les questions cruciales de la paix, de la sécurité internationale et du désarmement a généré une foule d'idées précieuses, de propositions constructives et d'approches nouvelles aux questions de désarmement. Ce vaste potentiel politique et intellectuel ne doit pas être oublié dans les archives.

Il semble logique de suggérer que les résultats de la session extraordinaire devraient constituer un point de départ pour le travail de notre commission, dans de nombreux domaines. Après avoir revu en détail les grandes questions du désarmement, la Première Commission devrait sans aucun retard passer à l'adoption de conclusions et de recommandations sur des questions qui ont fait l'objet de compromis notables, et elle pourrait rechercher activement des solutions acceptables dans les domaines où la session extraordinaire n'a pas été à même de combler l'écart existant.

M. Jaroszek (Pologne)

En juillet dernier, le Comité politique consultatif des Etats parties au Traité de Varsovie a tenu sa réunion annuelle dans la capitale de la Pologne, Varsovie. Il a réexaminé attentivement la situation internationale actuelle et a fait un certain nombre de nouvelles propositions. En tant que secrétaire général de cette réunion de l'organe politique le plus élevé de l'alliance, je voudrais faire quelques brèves observations sur ses résultats, notamment dans le domaine des travaux de la Commission.

Les Etats parties au Traité de Varsovie ont proposé une série de mesures tendant à renforcer encore davantage les tendances positives qui se dessinent dans les relations internationales et à éliminer tous les phénomènes qui ont encore une influence négative sur la situation en Europe et dans le monde en général.

Dans le communiqué adopté par la réunion, ils ont réaffirmé :

"leur attachement à l'idéal d'un monde sans armes de destruction massive et sans violence, qui serait fondé sur les principes de la sécurité mutuelle, égale, de la coexistence démocratique et d'une vaste coopération sur un pied d'égalité." (A/43/486, p. 5, par. 2)

Tout en accueillant favorablement son entrée en vigueur, ils ont souligné que le Traité sur les FNI devrait être suivi d'autres accords dans le domaine du désarmement, notamment nucléaire, pour en arriver à l'élimination complète des armes nucléaires.

Ils ont également souligné qu'il importait d'évoluer vers une nouvelle pensée et d'aborder dans une nouvelle perspective les questions relatives à la guerre et à la paix, dans l'intérêt d'une sécurité internationale durable.

Les participants à la réunion de Varsovie ont indiqué très clairement qu'ils estimaient que les objectifs suivants ont une importance prioritaire : la conclusion de l'accord sur une réduction de 50 % des arsenaux stratégiques offensifs soviétiques et américains, en stricte conformité avec le Traité concernant la limitation des systèmes antimissiles balistiques (ABM), l'interdiction complète et universelle des essais nucléaires; la signature d'une convention sur l'interdiction totale des armes chimiques; et une réduction des forces armées et des armements classiques en Europe, assortie des réductions correspondantes des dépenses militaires.

Les Etats parties au Traité de Varsovie ont souligné que :

M. Jaroszek (Pologne)

"Les ressources dégagées par le processus de désarmement devraient être réaffectées pour répondre aux besoins du développement économique et social".

(Ibid., p. 6, par. 6)

Je dois ajouter que les participants à la réunion ont recommandé à tous les Etats de redoubler d'efforts pour rendre le processus de négociations sur le désarmement plus efficace, pour systématiser son mécanisme et accroître le rôle que jouent les Nations Unies dans ce domaine.

M. Jaroszek (Pologne)

Traitant des questions les plus urgentes de notre époque, le Comité consultatif politique a adopté une déclaration signée par les dirigeants des Etats parties au Pacte de Varsovie sur des négociations sur la réduction des forces armées et des armes classiques en Europe. Le Comité a également adopté un document traitant de certains aspects de la sécurité écologique.

La déclaration contient une série de propositions concrètes et d'une portée considérable qui concernent le désarmement de type classique en Europe, de l'Atlantique à l'Oural, et représentent donc une contribution importante et opportune au processus de négociations de désarmement dans la région où se trouve la plus grande concentration de forces armées et d'armements. Dans cette déclaration, les Etats parties au Pacte de Varsovie ont demandé à ce que l'on procède immédiatement, dès 1988, à des négociations afin de parvenir à des réductions radicales des potentiels militaires des deux alliances et d'aboutir à une situation en Europe dans laquelle les Etats membres de l'OTAN et du Pacte de Varsovie ne conserveraient que les forces et les moyens nécessaires à leur défense mais à des niveaux insuffisants pour lancer une attaque surprise ou pour mener des opérations offensives. La déclaration donne un aperçu détaillé de la première étape de ces négociations.

Je voudrais parler brièvement des points marquants. Tout d'abord, l'objectif final est de réduire l'effectif des forces armées et d'une certaine quantité d'armes classiques des deux alliances pour les ramener à des niveaux qui soient respectivement égaux ou inférieurs à ceux dont disposent actuellement les deux parties. Il semble souhaitable qu'une telle réduction, en premier lieu, mène à une élimination réciproque des asymétries et des déséquilibres existants dans les forces armées et les armes classiques des deux - et je souligne "des deux" - alliances.

Deuxièmement, le processus de réduction impliquerait indissolublement des mesures tendant à réduire et à éliminer la menace d'une attaque surprise, telles que l'établissement de zones à des niveaux plus bas d'armements le long de la ligne de contact des alliances. Donc, les potentiels militaires laissés dans ces zones seraient suffisants pour des opérations de défense mais annuleraient la possibilité de lancer une attaque surprise.

Les Etats parties au Pacte de Varsovie proposent qu'au début des négociations ou avant même, si possible, qu'elles commencent, l'on procède à un échange mutuel de données pertinentes nécessaires au déroulement des négociations. Il est inutile

M. Jaroszek (Pologne)

de dire que la mise au point d'un système approprié et efficace de vérification de l'application des arrangements convenus au cours des négociations est également envisagée. Un tel système comprendrait, entre autres, des inspections obligatoires sur place.

En outre, je voudrais rappeler l'accent très ferme mis par les Etats parties au Pacte de Varsovie sur la question d'un développement ultérieur et de l'élargissement de mesures propres à accroître la confiance en Europe comme moyen de réduire la menace d'une attaque surprise et de promouvoir une plus grande ouverture et une plus grande prévisibilité dans le domaine militaire. Il est inutile de dire que de telles mesures, une fois élaborées, pourraient s'appliquer au niveau universel et non pas au seul continent européen.

Je suis très heureux de dire que la déclaration a été accueillie avec beaucoup d'intérêt et a suscité des réactions favorables dans différents milieux. On a généralement reconnu qu'elle constituait un concept à la fois cohérent et souple d'un désarmement classique en Europe qui représente un compromis par rapport à la position prise par les pays de l'OTAN sur un certain nombre de questions, y compris des domaines aussi vitaux que le besoin d'éliminer les asymétries et les déséquilibres qui existent dans les forces armées et les armes classiques des deux alliances, la prévention d'une attaque surprise et la question de la vérification. Une analyse objective du document indique qu'il tient compte des préoccupations légitimes de toutes les parties et ne contient aucun élément susceptible d'accorder un avantage unilatéral à une partie aux négociations. Il repose sur le principe fondamental d'une sécurité égale et non diminuée pour chaque Etat à un niveau d'armements plus bas. Nous espérons sincèrement que les propositions contenues dans ce document stimuleront le futur processus de négociations sur les armements classiques en Europe et créeront les conditions favorables pour parvenir rapidement à des résultats concrets.

Il va sans dire que la question du facteur temps est une question cruciale. Le perfectionnement qualitatif des armes classiques qui mène à un accroissement constant de la précision et de leur pouvoir de destruction continue de rendre les négociations plus complexes et plus larges. Plus tôt nous réussirons à sortir de ce cercle vicieux, plus grande sera la possibilité de parvenir à des résultats concrets dans le domaine du désarmement classique.

C'est pour cette raison particulière que nous sommes très préoccupés de l'apparition de différents concepts de soi-disant compensation ou modernisation qui

M. Jaroszek (Pologne)

ne peuvent être considérés que comme des efforts tentés pour annuler les résultats déjà obtenus et comme ayant un impact très négatif sur les nouvelles tendances positives qui caractérisent l'atmosphère internationale.

Je voudrais souligner avec satisfaction que la déclaration du Pacte de Varsovie concernant les négociations sur la réduction des forces armées et des armes classiques en Europe contient un certain nombre d'idées qui figurent dans la propre contribution de la Pologne dans ce domaine, à savoir le plan pour diminuer les armes et augmenter la confiance en Europe centrale que l'on connaît sous le nom de Plan Jaruzelski. A ce stade je voudrais rappeler que les dispositions de ce plan ont été récemment développées plus avant et précisées dans le message que le Président du Conseil d'Etat de la République populaire de Pologne, Wojciech Jaruzelski, a adressé à la troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement (A/S-15/29) et, ensuite, dans une déclaration du Gouvernement de la République populaire de Pologne qui est devenue un document officiel de la présente session de l'Assemblée générale (A/43/411).

Tout en élaborant une version élargie du plan, le Gouvernement polonais a examiné attentivement les différents points de vue exprimés par les gouvernements intéressés sur le mémorandum du 17 juillet 1987 ainsi que les vues recueillies au cours des contacts bilatéraux qu'il a eus avec les parties intéressées. Le plan développe l'idée de la transformation des potentiels militaires des Etats concernés en des potentiels strictement défensifs. Une telle transformation mènerait à l'élimination de la possibilité de mener des opérations offensives, surtout des attaques surprise, et assurerait ainsi une stabilité mutuellement acceptable à un niveau proportionnellement plus bas de la force militaire. A ce stade, une tentative a déjà été faite pour préparer une éventuelle liste d'armes qui pourraient être utilisées, avant tout, dans des attaques surprise. Outre les missiles nucléaires tactiques, cette catégorie comprendrait des avions de frappe stratégique, des chars et autres véhicules de combat blindés, des hélicoptères armés et une artillerie de longue portée, y compris l'artillerie de roquettes.

M. Jaroszek (Pologne)

A notre avis, le retrait et, finalement, la réduction de types d'armes convenue d'un commun accord pourraient mener à la création d'une zone d'armes dispersées. Le plan contient des éléments de définition d'une telle zone ainsi que des mesures connexes de vérification et de renforcement de la confiance.

L'accent a été mis sur la nécessité de faire évoluer les doctrines militaires et de faire en sorte qu'elles gardent un caractère défensif. Les mesures proposées à cet égard vont d'une analyse de leur nature et de leurs tendances grandissantes à l'examen de cette question lors de réunions de représentants politiques et de militaires de haut niveau.

Au cours de notre dialogue avec d'autres pays sur le Plan Jaruzelski, nous avons été heureux de voir que ces idées avaient été largement reconnues comme étant strictement liées aux nombreuses questions de désarmement et de sécurité qui font actuellement l'objet de diverses négociations. Ces réactions, ainsi que d'autres réactions positives qu'il a suscitées nous ont poussés à conclure, outre le fait qu'il a été reconnu comme valable pour l'Europe centrale, que ce plan contient également un certain nombre d'aspects universels. Il est vrai que des solutions qui sont valables pour une région ne le sont pas automatiquement pour d'autres. Les questions touchant les intérêts de sécurité nationale des Etats regorgent de nombreux problèmes complexes, ayant souvent des caractéristiques régionales uniques. Permettez-moi, toutefois, d'insister sur certains aspects du Plan qui doivent être considérés comme universels.

Je voudrais tout d'abord souligner sa nature ouverte. Bien qu'il souligne les nécessités en matière de sécurité de l'Europe centrale, il est strictement conforme à la situation, aux exigences de sécurité et aux solutions sur une échelle européenne en général et laisse ouverte la possibilité de son expansion territoriale.

Deuxièmement, il englobe toute une gamme de questions étroitement liées, allant de la réduction des différents types d'armements et de forces armées, de l'élimination des asymétries et des déséquilibres et de la transformation des doctrines militaires en doctrines défensives, aux mesures propres à accroître la confiance et à la vérification.

Troisièmement, une comparaison strictement numérique des potentiels militaires a été abandonnée dans le Plan en faveur d'une analyse complexe des capacités offensives des Etats, considérée comme étant l'un des critères de réduction équivalents.

M. Jaroszek (Pologne)

Mieux encore, le Plan couvre une région caractérisée par la plus grande concentration d'armements et de forces armées, qui complique considérablement encore le problème qui doit être résolu, mais qui, en même temps, peut susciter de nouveaux concepts susceptibles de stimuler des processus semblables dans d'autres régions.

Permettez-moi maintenant de parler brièvement du document adopté à la réunion de Varsovie du Comité consultatif politique des Etats parties au Pacte de Varsovie, intitulé "Incidences de la course aux armements sur l'environnement naturel et autres aspects de la sécurité écologique". Je voudrais souligner qu'en s'occupant de cette question, la plus haute autorité de l'Organisation du Pacte de Varsovie a démontré que ses Etats membres attachaient une importance particulière à la question de la coopération internationale élargie en réduisant les menaces et les défis auxquels est aujourd'hui confrontée l'humanité. L'effet négatif de la course aux armements et des activités militaires sur l'environnement est de plus en plus reconnu par la communauté internationale. On se préoccupe plus particulièrement des effets sur l'écologie des essais d'armes nucléaires. Il n'est guère besoin de rappeler dans cette instance les menaces à l'environnement et en général à la vie biologique sur terre que pose l'emploi éventuel des armes nucléaires ou celle qui résulterait d'une erreur humaine ou d'un accident.

La protection de l'environnement est très coûteuse et, dans de nombreux cas, son coût dépasse les moyens d'un seul Etat. Elle nécessite donc des solutions globales susceptibles de rallier la communauté internationale dans son ensemble à cette cause. Un désarmement véritable pourrait conduire à la libération de ressources financières énormes qui pourraient alors être utilisées pour améliorer la situation écologique tant aux niveaux régional que mondial.

Le document ne se limite pas aux aspects militaires de la sécurité écologique. Il reconnaît également les conséquences négatives que peuvent avoir pour l'environnement des activités pacifiques menées sans tenir compte des facteurs écologiques.

Compte tenu de ces préoccupations légitimes, les Etats parties au Pacte de Varsovie ont fait une proposition en vue d'élaborer et d'appliquer systématiquement un concept de sécurité écologique internationale sur la base de la coopération internationale la plus large et la plus ouverte.

M. Jaroszek (Pologne)

La réunion de Varsovie du Comité consultatif politique des Etats parties au Pacte de Varsovie a une fois de plus prouvé l'attachement de ces Etats à la cause du désarmement et de l'instauration d'un monde pacifique et sûr. Les documents adoptés à la réunion contiennent toute une série de propositions concrètes qui pourraient aider à éliminer les éléments d'affrontement qui persistent et à assurer le développement d'un processus positif, notamment des changements significatifs dans les relations internationales, y compris la démilitarisation et une démocratisation plus poussée, le tout se fondant sur une philosophie de coopération et de coexistence pacifiques.

J'espère sincèrement que les résultats de la réunion entraîneront une réponse positive non seulement en Europe mais dans cette instance internationale également.

De l'avis de ma délégation, les tendances positives que l'on note dans le climat international ont ouvert de nouvelles perspectives pour les travaux de cette commission. Nous estimons que la Première Commission devrait profiter pleinement de cette situation favorable et faire des efforts sérieux non seulement pour renforcer ces tendances et les rendre irréversibles, mais encore pour assurer leur développement plus poussé.

Il est de notre devoir de stimuler le processus de désarmement et de déployer des efforts concertés pour agrandir le terrain d'entente et pour transformer le consensus en accords de désarmement concrets. Ce faisant, nous pouvons - non seulement en paroles, mais plus important encore, en actes - nous acquitter de notre responsabilité qui est d'assurer un avenir pacifique et sûr à l'humanité.

La délégation polonaise est prête à collaborer pleinement avec toutes les délégations qui poursuivent ce noble objectif.

Mlle SOLESBY (Royaume-Uni) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, qu'il me soit tout d'abord permis de vous dire à quel point je me réjouis de vous voir occuper la présidence. Le Canada est bien connu pour sa quête inlassable d'une limitation effective des armements, et nous sommes heureux d'avoir en vous l'un des chefs de délégation les plus chevronnés dans le domaine du désarmement. Je me réjouis de coopérer étroitement avec vous dans les semaines à venir.

Puis-je également dire à l'Ambassadeur de Grèce, actuellement Président du groupe des 12 pays membres de la Communauté européenne, combien je lui suis reconnaissante de sa déclaration que mon gouvernement appuie bien sûr sans réserve.

L'année 1988 touche à sa fin, ce qui revêt d'autant plus d'importance pour moi qui j'arrive au terme de la première année dans mes fonctions actuelles. Que signifie l'année 1988 pour nous et que présage-t-elle pour les mois à venir?

A bien des égards 1988 est une bonne année. Certains problèmes persistants ont commencé à céder le pas au courant d'idées nouvelles et des solutions à des questions apparemment inextricables ont été trouvées. C'est une année de mouvement en avant, même si les progrès restent lents et incertains.

La liste en est bien connue : le Traité sur l'élimination des missiles à portée intermédiaire et à plus courte portée - Traité FNI -, ratifié et en cours d'exécution; le progrès des négociations sur le Traité sur la réduction des armes stratégiques (START); l'expérimentation commune de la vérification des essais nucléaires; la mise en oeuvre réussie des mesures propres à instaurer la confiance aux termes de l'Accord de Stockholm; et les perspectives de négociations prochaines sur la stabilité conventionnelle en Europe. Il y a deux ans, il ne s'agissait là que d'espoirs. En 1988, ces espoirs sont en train de se concrétiser.

Le Gouvernement britannique se réjouit de tout coeur de ces résultats qui constituent une approche progressive réaliste, qui reconnaissent la nécessité d'une vérification efficace et la relation existant entre le désarmement et la sécurité, et aussi l'importance qu'il faut attacher à la protection, voire au renforcement, de la sécurité au niveau le plus bas possible d'armements. C'est là une sorte de contrôle des armements et de désarmement que nous prônons depuis bien longtemps en Occident. Avec l'apparition d'une nouvelle école de pensée à Moscou, nous commençons à les voir se concrétiser.

Mlle Solesby (Royaume-Uni)

Les relations Est-Ouest s'améliorent. Il y a davantage de dialogue, une plus grande confiance. Des initiatives prometteuses laissent entrevoir un relâchement des tensions dans d'autres régions. En Afghanistan, dans le Golfe et au Sahara occidental, des étapes remarquables ont été franchies. Il y a également des progrès au Cambodge, en Namibie et à Chypre. Dans toutes ces régions, les Nations Unies jouent un rôle utile, parfois vital. Voilà pour ceux qui disaient que les Nations Unies avaient fait leur temps.

Mais il reste plus, tellement plus à faire. Malheureusement, à certains égards, l'année écoulée est une année de régression plutôt que de progrès. Je pense en particulier à l'utilisation répétée des armes chimiques dans le Golfe.

L'Occident est toujours confronté aux forces massives de l'Union soviétique. Il convient de se souvenir que l'ensemble de la force nucléaire stratégique soviétique en place depuis le milieu des années 80 aura été remplacé par de nouveaux systèmes ou des systèmes modernisés d'ici le milieu des années 90. Un nouveau sous-marin soviétique est déployé toutes les six semaines. Des SS-21 plus précis accroissent l'avantage considérable dont jouit l'Union soviétique en ce qui concerne les missile à plus courte portée. L'année dernière seulement, l'Union soviétique a procédé à 90 lancements spatiaux à des fins militaires. De l'Atlantique à l'Oural, le Traité de Varsovie dispose de 51 000 chars, dont la moitié sont modernes. L'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) en a 17 000 au total. L'OTAN est dépassée à raison de deux contre un pour ce qui est des avions. Nous constatons que la force militaire de l'Union soviétique en Europe reste concentrée sur les armes offensives et que les forces de l'Union soviétique vont bien au-delà des besoins d'une simple stratégie défensive.

Il ne s'agit pas simplement de la course aux armements entre l'Est et l'Ouest. Les arsenaux militaires augmentent tout autant à l'extérieur de l'Europe. Ces 25 dernières années, le pourcentage moyen du produit national brut (PNB) consacré aux dépenses militaires dans les pays développés a en fait baissé, passant de 7 % à 5,7 %, tandis que dans les pays en développement il a augmenté, passant de 3,1 % à 5,4 %. Dans plusieurs pays en développement, les dépenses militaires dépassent largement les 20 % du PNB, pour atteindre plus de 40 % dans certains. Le spectre de la prolifération des armes, y compris des armes les plus perfectionnées et les plus destructrices, plane aux quatre coins du monde. Le contrôle des armements porte tout autant sur les forces conventionnelles que sur les forces nucléaires.

Mlle Solesby (Royaume-Uni)

Chacun des pays représentés ici s'est doté d'un programme de contrôle des armements et de désarmement, qui reflète ses propres besoins en matière de sécurité nationale. Les sujets prioritaires du Gouvernement britannique demeurent la réduction de 50 % des armes nucléaires offensives stratégiques des Etats-Unis et de l'Union soviétique, l'élimination totale des armes chimiques et l'instauration de la stabilité et de la sécurité à des niveaux inférieurs des forces conventionnelles par l'élimination des disparités dans l'ensemble de l'Europe.

C'est un objectif ambitieux, mais nous pensons qu'il est réaliste. Les objectifs des autres régions du monde sont forcément différents à certains égards, mais j'ose espérer qu'ils seront tout aussi ambitieux.

Pour le programme britannique de contrôle des armements et de désarmement, nous nous appuyons sur les instances bilatérales, régionales et multilatérales. Nos propres objectifs nationaux ne peuvent être atteints que si chacune de ces instances aboutit dans ses entreprises. Il est vrai qu'il y a des différences entre les pays représentés ici quant au rôle précis que doivent jouer les organes multilatéraux à l'étape actuelle ainsi que quant au fond du désarmement. L'absence d'un document final de la troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement est décevante et met en lumière le fossé qui nous sépare. Or, la session extraordinaire a également mis en exergue les vastes domaines de consensus qui nous lient. Bâtitons sur ce que nous avons en commun.

Le forum multilatéral de la Conférence du désarmement joue un rôle prépondérant dans la négociation de l'une des toutes premières priorités pour le Royaume-Uni : l'interdiction complète, universelle et vérifiable des armes chimiques. L'urgence avec laquelle nous devons tendre vers cet objectif n'a été que trop soulignée par les événements survenus dans le Golfe : l'emploi des armes chimiques dans le conflit Iran-Iraq et leur emploi présumé contre des civils kurdes. Voilà qui, à nouveau, a fait peser le spectre - oublié depuis la première guerre mondiale - des armes chimiques en tant que composantes de l'arsenal des pays en guerre. Tous les pays, sans exception, savent maintenant quel choix s'offre à eux. Nous courons le risque de la prolifération des armes chimiques s'étendant d'un pays à l'autre ou bien nous concluons un traité éliminant à jamais ces armes terribles de notre monde. Les négociations de la Conférence du désarmement offrent une chance de sécurité nationale par le biais d'une interdiction totale. C'est la voie qu'a choisie le Gouvernement britannique et j'espère que chaque pays l'empruntera.

Mlle Solesby (Royaume-Uni)

Nous voulons une convention aussitôt que possible, mais il faut que ce soit une convention bonne et durable, en laquelle nous puissions avoir confiance. Des progrès solides ont été réalisés mais des problèmes complexes et difficiles restent toujours irrésolus.

Le problème clef est de voir comment il est possible de mettre au point un système fiable de vérification. Tel est le coeur du problème. Nous ne maîtrisons pas encore suffisamment la vérification des composants chimiques à double objectif produits à des fins authentiques d'utilisation civile susceptibles d'être utilisés dans la production des armes chimiques. Nous n'avons pas examiné suffisamment non plus les installations non déclarées. Les agents d'armes chimiques énumérés jusqu'ici ont pour la plupart été mis au point pendant la première et la seconde guerres mondiales et dans les années 50. Nous devons veiller à ne pas nous laisser distancer par les progrès techniques.

La question des inspections sur place doit encore être abordée également de manière beaucoup plus approfondie qu'elle ne l'a été jusqu'ici. Les inspections doivent être aussi intempestives qu'il est nécessaire afin de remplir leur rôle. D'autre part, nous devons admettre les préoccupations légitimes que suscite le caractère confidentiel. Comment de tels critères peuvent-ils être compatibles? Pouvons-nous faire quelque chose de plus que ce qui a déjà été fait pour être en mesure de fournir des réponses concrètes aux problèmes qui subsistent? Je crois que nous le pouvons. Je suis convaincu, et c'est le point de vue de mon gouvernement, que les négociations en sont au point où nos concepts doivent être mis à l'épreuve, de la manière la plus réaliste possible, pour voir jusqu'à quel point ils sont valables et pour essayer d'en définir les progrès. Nous devons passer de la théorie à l'expérimentation.

Mon gouvernement envisage depuis quelque temps la possibilité d'inspections pratiques. Nous sommes heureux de constater qu'à la session d'été de la Conférence du désarmement, les Etats Membres ont essayé de coopérer et d'organiser une série d'inspections pratiques de routine de l'industrie civile, d'abord à l'échelle nationale et ensuite à l'échelle internationale. Nous percevons ces inspections comme étant des outils d'apprentissage indispensables permettant de mettre à l'épreuve les dispositions en matière de vérification par inspection, et de voir à quel point elles fonctionnent et notamment comment elles peuvent être améliorées. Le Royaume-Uni a l'intention de s'associer pleinement à cette entreprise utile.

Mlle Solesby (Royaume-Uni)

Le Royaume-Uni estime également que les gouvernements ont vraiment besoin de mettre à l'épreuve l'application de la notion d'inspection par mise en demeure. Des essais d'inspection par mise en demeure à l'échelle nationale pourraient permettre d'obtenir les réponses à un certain nombre de questions soulevées par cette notion. Une inspection par mise en demeure offre-t-elle des preuves évidentes de respect? À quel point l'inspection doit-elle être intempestive? Quels moyens doivent être utilisés pour préserver le caractère confidentiel d'activités militaires et commerciales légitimes? Nous parlons beaucoup à propos de ces questions, souvent sans avoir une idée précise de ce que donnera la théorie, une fois mise en pratique. La meilleure manière de le savoir est de la mettre à l'épreuve.

Je voudrais informer les membres de la Commission du fait que, pour les raisons que je viens de donner, le Royaume-Uni entend tenir des inspections pratiques à l'échelon national, non seulement dans les installations chimiques civiles mais également, sur la base d'une mise en demeure, dans les installations militaires. Nous espérons que d'autres pays se livreront aussi à des essais d'inspection par mise en demeure, à l'échelon national, d'installations militaires. Nous serions tout à fait disposés à échanger nos expériences avec eux. Nous avons l'intention, bien entendu, de rendre compte à la Conférence du désarmement des leçons que nous tirerons de nos expériences.

L'un des principaux obstacles rencontrés dans les négociations est le caractère secret qui entoure la possession des armes chimiques, la réticence à en admettre la possession ou à la divulguer plus qu'en partie. Nous devons connaître les faits, les faits exacts, quant aux armes que nous nous efforçons d'éliminer.

Une ouverture maximum est ce que le Royaume-Uni, quant à lui, a délibérément adopté. Nous avons renoncé à notre capacité offensive d'armes chimiques vers la fin des années 50. La communauté internationale a assisté à la destruction de notre usine pilote d'agents neurotoxiques qui n'était plus utilisée. Nous avons fourni des données détaillées sur nos anciens stocks d'armes chimiques et la production d'agents chimiques ainsi que sur la production actuelle de matières chimiques à double objectif, par notre industrie civile, à des fins pacifiques légitimes. En 1986, nous avons invité une délégation d'experts soviétiques à visiter nos installations de défense chimique à Porton Down; cette visite a eu lieu en mai de cette année. Nous avons fait montre vis-à-vis de nos visiteurs d'une ouverture sans précédent. Ils ont pu se rendre partout où ils voulaient. Une équipe britannique a visité à son tour les installations chimiques militaires de

Mlle Solesby (Royaume-Uni)

Shikhany en Union soviétique, en juillet. Malheureusement, je dois avouer que notre visite à Shikhany a fait l'objet d'une attitude différente en ce qui concerne le caractère confidentiel approprié dans ce domaine. Une plus grande franchise est nécessaire. De nombreuses questions et de nombreuses préoccupations subsistent. Néanmoins, cet échange de visites a constitué, selon moi, une expérience extrêmement importante.

La meilleure façon de mettre fin à jamais à l'utilisation des armes chimiques passe par la conclusion d'une interdiction complète, globale et vérifiable. Mais entre-temps nous ne devrions pas simplement nous croiser les bras. Nous devons faire tous les efforts possibles aux termes des accords internationaux déjà existants pour faire cesser cette forme terrible de cruauté. Le Secrétaire aux affaires étrangères du Royaume-Uni, Sir Geoffrey Howe, a proposé, lors de la troisième session extraordinaire, trois mesures pour renforcer le Protocole de Genève de 1925, qui interdit l'emploi des armes chimiques. Ces propositions étaient les suivantes : premièrement, tous les Etats qui n'ont pas encore adhéré au Protocole de Genève devraient le faire immédiatement; deuxièmement, des procédures devraient être élaborées sans délai pour permettre automatiquement une enquête en cas d'allégations relatives à l'emploi d'armes chimiques; troisièmement, chaque fois que l'utilisation d'armes chimiques serait clairement établie, la communauté internationale devrait prendre des mesures efficaces et rapides pour interrompre la fourniture des précurseurs clefs.

Ces points sont inclus dans la résolution 620 (1988) du Conseil de sécurité, dont la Grande-Bretagne se félicite. Toutefois, les récents événements tragiques dans le Golfe mettent en relief le besoin urgent de prendre d'autres mesures sur ces trois fronts. C'est pourquoi nous nous félicitons de l'initiative opportune du Président Reagan et du Président Mitterand en vue de convoquer une conférence pour réaffirmer l'attachement des Etats au texte du Protocole de Genève de 1925, et nous l'appuyons.

Nous ne devrions pas toujours écouter les pessimistes. Cette année marque l'anniversaire de l'un des principaux succès de la négociation multilatérale, le vingtième anniversaire du Traité sur la non-prolifération. Ce traité a joué un rôle vital dans l'histoire des dernières décennies en permettant d'endiguer la prolifération des armes nucléaires, tout en encourageant en même temps les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire. Il sera tout aussi essentiel au cours des décennies à venir.

Mlle Solesby (Royaume-Uni)

Les préparatifs de la prochaine conférence d'examen du Traité qui sera tenue en 1990 commencent à la présente session de l'Assemblée générale. La conférence offrira une autre occasion d'affirmer l'importance primordiale pour la paix et la sécurité internationales du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Le Gouvernement britannique invite tous les Etats qui ne l'ont pas encore fait à adhérer au Traité pour manifester leur appui à ces objectifs importants.

Les préparatifs de la conférence d'examen de 1990 se dérouleront dans la perspective des progrès considérables accomplis par les Etats-Unis et l'Union soviétique dans la limitation de leurs arsenaux nucléaires et, dans le cadre de ce processus, dans les négociations sur les essais nucléaires. Le Gouvernement britannique appuie vigoureusement l'approche progressive et pragmatique adoptée par ces deux gouvernements qui prouvent leur valeur par les résultats obtenus.

Tout à fait à l'opposé se trouve la proposition d'amendement au Traité d'interdiction partielle des essais, qui vise à le transformer en une interdiction complète des essais. Cela nous semble être une réponse moins que réaliste à un problème extrêmement complexe. Je dois dire clairement que le Gouvernement britannique n'appuie pas cette proposition.

Il serait peut-être utile de rappeler la politique de longue date du Gouvernement britannique relative à la limitation des essais d'armes nucléaires en citant un extrait de la toute dernière déclaration faite en ce sens en juin par le Ministre d'Etat de l'époque, M. Mellor, à la Chambre des communes :

"Dans l'avenir prévisible, la sécurité du Royaume-Uni continuera de dépendre de la dissuasion fondée en partie sur la possession d'armes nucléaires, ce qui comportera la nécessité constante de procéder à des essais nucléaires souterrains pour veiller à ce que nos armes nucléaires demeurent effectives et modernes. Nous espérons que le traité sur les explosions nucléaires pacifiques et le traité d'interdiction partielle seront ratifiés bientôt. D'autres mesures en vue de limiter les essais devront alors être envisagées. Mais de sérieux problèmes techniques de vérification subsistent. Etant donné que les seuils baissent, la vérification devient plus importante mais aussi plus difficile. Une interdiction complète des essais reste un objectif à long terme. Des progrès ne pourront être réalisés que dans le cadre d'une approche progressive. Cette approche doit tenir compte des progrès techniques en matière de vérification, des progrès réalisés ailleurs dans la limitation des armements et de l'attitude d'autres Etats."

Mlle Solesby (Royaume-Uni)

Outre le progrès opportun accompli sur une base bilatérale par Washington et Moscou, nous pouvons également espérer que la Conférence sur le désarmement tombera d'accord sur un mandat, acceptable par tous les gouvernements membres pour la création d'un comité spécial sur l'interdiction d'essais nucléaires. Tout comme les autres pays occidentaux, nous avons oeuvré systématiquement à l'élaboration de ce mandat. La Commission pourrait compléter le travail utile déjà accompli par un groupe spécial d'experts scientifiques.

Il est réaliste de croire que la limitation des armements est la clef de la paix. Vouloir "tout ou rien" et ignorer ainsi les vrais problèmes, n'est pas positif. En toute sagesse, la première et la seule mesure est de faire face à la réalité et ainsi l'améliorer.

C'est là l'enseignement de 1988. Le processus qui conduit à la paix et à la sécurité par des niveaux inférieurs d'armement a commencé. De nouvelles possibilités se présentent, même si de formidables problèmes subsistent. La Première Commission et, avec elle, tous les gouvernements, doivent relever le défi de maintenir ce mouvement ascendant jusqu'en 1989.

M. HORN (Hongrie) (interprétation du russe) : Les changements profonds qui ont eu lieu dans les relations internationales au cours des deux ou trois dernières années ont donné les premiers résultats concrets. Un nombre croissant de pays ont pris conscience que, conformément à leurs programmes de politique étrangère, ils ne pouvaient garantir la prospérité et la sécurité des nations qu'en reconnaissant l'interdépendance des Etats et en menant leurs activités en conséquence. Le rôle des Nations Unies dans le renforcement de la sécurité internationale croît en même temps que la prise de conscience de cette interdépendance.

L'Organisation mondiale fournit un cadre unique pour l'établissement de la sécurité mutuelle, favorisant le désarmement et le règlement pacifique des conflits locaux et l'élaboration de systèmes appropriés de vérification. Le renouveau politique et structurel des Nations Unies pourrait être encore renforcé si ses instances pouvaient créer les conditions propres à prévenir les différends internationaux. Ces tâches pourraient inclure entre autres la prévision de crises politiques aux conséquences internationales, la sensibilisation de la communauté internationale aux sources de danger et la coordination de mesures de prévention lorsque cela s'avère nécessaire.

M. Horn (Hongrie)

Dans le passé, les travaux des Nations Unies ont fait l'objet de beaucoup de critiques. Toutefois, il est vrai que la norme des relations entre les Etats Membres et les grandes puissances en particulier a un effet direct sur l'activité des Nations Unies et a beaucoup d'influence sur son efficacité. Les événements de l'année écoulée ont donné une preuve convaincante de la viabilité du système institutionnel de diplomatie multilatérale. L'intensification des travaux dans les instances multilatérales reflète les progrès de la situation internationale tout en contribuant au renforcement des tendances favorables. La coopération entre les grandes puissances et l'activité croissante des forces locales en vue de la réconciliation ont donné des résultats valables dans les efforts faits pour éliminer les foyers régionaux de tension.

De même, les activités positives dans les instances examinant les questions de désarmement international pourraient être grandement renforcées par les relations constructives entre les grandes puissances et les progrès réalisés dans les entretiens bilatéraux de désarmement. Nous espérons que les réductions radicales des armes offensives stratégiques suivront la conclusion et l'application du Traité FNI, qui a réduit sensiblement les possibilités de menace directe et ont créé ainsi un précédent. Mon gouvernement reste convaincu que les obstacles politiques et techniques au nouveau traité peuvent être éliminés si la volonté politique est maintenue et si on est prêt à accepter des compromis. Des efforts dans ce sens contribueraient énormément à l'élimination progressive de la menace des armes nucléaires.

La troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée au désarmement, qui a réaffirmé le besoin d'une approche multilatérale aux questions de désarmement, a été un événement marquant de la diplomatie multilatérale en matière de désarmement. Le résultat le plus important des discussions, à notre avis, a été de fournir la possibilité de comparer les notions de désarmement des Etats Membres et de définir les différences dans leurs priorités respectives.

La République populaire de Hongrie appuie la proposition concernant l'établissement d'une étude sur le rôle que les Nations Unies pourraient jouer dans la vérification du respect des accords sur la limitation des armements et le

M. Horn (Hongrie)

désarmement. En outre, il est nécessaire d'examiner aussi le rôle que pourrait jouer l'Organisation dans l'enregistrement ou la préparation d'un catalogue de tous les programmes militaires nationaux et les tendances dans la mise au point des armes qui risquent d'influencer la mise en oeuvre d'accords tout en assurant la transparence appropriée.

M. Horn (Hongrie)

Pour concevoir un tel système, il serait souhaitable de dresser, dès que possible, une liste des données militaires nécessaires et d'élaborer les catégories et éléments de programmes d'identification. Les Nations Unies pourraient alors agir comme un catalyseur pour accroître la transparence militaire et renforcer ainsi la confiance mutuelle.

Au cours de la session extraordinaire, un certain nombre de nouvelles propositions ont été présentées qui devraient être examinées dans les instances de désarmement sans retard. Les concepts de l'accroissement de l'efficacité des mécanismes de désarmement devraient également être examinés. L'une de ces propositions tend à consacrer plus de temps aux travaux de fond de la Première Commission. Il serait également important de renforcer l'autorité du Secrétaire général dans sa mission d'enquête en cas d'allégations de l'emploi d'armes chimiques et biologiques. Il est une autre proposition digne d'attention, celle demandant que l'on tienne les instances multilatérales informées du statut des pourparlers bilatéraux en matière de désarmement. Il serait tout aussi souhaitable que les Etats non membres participent plus activement aux travaux de la Conférence du désarmement. Mais tout cela exige de la part des Etats Membres la volonté politique nécessaire.

La voie vers la prévention du danger de guerre nucléaire et de la prolifération des armes nucléaires passe par la cessation et l'interdiction des essais nucléaires. Nous nous félicitons des efforts conjoints de l'Union soviétique et des Etats-Unis dans ce domaine. Nous pensons qu'il est possible de trouver une solution satisfaisante à cette question sur une base multilatérale et grâce à l'adoption d'une approche progressive. Les séries d'expériences auxquelles on a procédé récemment en matière de vérification au niveau bilatéral prouvent bien qu'il existe encore de grandes possibilités à exploiter dans le domaine de la coopération. Il devient de plus en plus urgent pour les participants à la Conférence du désarmement de Genève de déterminer calmement s'il est inévitable que cette instance multilatérale soit condamnée à des années d'inaction et ne soit pas en mesure de commencer ses travaux de fond sur un accord éventuel. Il faudrait examiner d'urgence les mesures à prendre à la Conférence du désarmement dans ce domaine.

A la suite de travaux conjoints au cours des années passées, il a été possible d'examiner dans le détail les problèmes de la prévention de la course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique. Actuellement, la principale tâche à accomplir

M. Horn (Hongrie)

consiste en l'élaboration des mesures d'ordre pratique sans aucun retard. Les progrès seraient facilités par une approche progressive dans ce domaine également. Nous estimons qu'il serait possible pour la Conférence du désarmement de Genève d'envisager la possibilité de concevoir un mécanisme de vérification internationale dans l'espace. Cela est d'autant plus nécessaire que le nombre de pays qui participent directement à la recherche spatiale et qui utilisent l'espace extra-atmosphérique va en augmentant.

Nous pensons que l'interdiction des armes radiologiques et les efforts connexes faits pour empêcher les attaques contre les installations nucléaires sont indispensables à la sécurité nucléaire. Malheureusement, les pourparlers sur ces questions n'ont enregistré que peu de progrès malgré les appels urgents lancés chaque année, alors que l'on est de plus en plus conscient du besoin urgent d'une solution.

L'an passé nous avons vu s'intensifier les travaux sur l'élaboration d'une convention interdisant les armes chimiques. Des préparatifs concrets ont été faits pour mener à bien les inspections expérimentales dans un cadre national en premier lieu. La Hongrie appuie tout ce qui sera fait pour nous rapprocher d'une convention sur l'interdiction globale des armes chimiques. Nous étudions les moyens nous permettant de participer aux inspections expérimentales. Dans le même temps, nous nous féliciterions de la possibilité de mener des inspections expérimentales dans le cadre de la coopération multilatérale dès le tout début. Toutefois, le fait que l'on n'a pu mener à son stade final l'élaboration d'une convention sur l'interdiction et la destruction des armes chimiques est un sujet de mécontentement quant au travail de la Conférence du désarmement dans ce domaine.

La reconnaissance du fait que la limitation et la réduction des forces armées et des armes classiques tant aux niveaux global que régional sont tout aussi importantes, et organiquement liées au désarmement nucléaire, gagne de plus en plus de terrain dans le monde. Ce processus peut jouer un rôle décisif si l'on assure que, tout en garantissant la sécurité des Etats, l'accent mis jusque-là sur la chose militaire sera mis désormais sur la chose politique et économique et sur les droits de l'homme. Un tel changement aura un effet décisif sur la création d'une atmosphère de confiance mutuelle.

Pour maintenir l'élan du désarmement nucléaire, il faut que des processus favorables soient mis en oeuvre dès que possible dans le domaine du désarmement classique. Nous nous félicitons du fait que les organes du Pacte de Varsovie et

M. Horn (Hongrie)

de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) deviennent de plus en plus conscients du fait que la consolidation continue des forces armées et des armements, alors qu'elle nous impose de lourds fardeaux économiques, fait obstacle aux efforts politiques déployés pour relâcher la tension internationale. Une diminution radicale de la base de l'affrontement militaire et une stabilisation de l'équilibre des forces à un niveau plus bas sont donc devenues un impératif de l'heure.

Un dialogue de fond entre les pays du Pacte de Varsovie et les pays de l'OTAN est la clef permettant de renforcer la sécurité européenne et internationale et de mettre fin à la division de l'Europe. Une contribution active à l'intensification du dialogue entre les deux alliances peut se faire à travers des événements tels que la Conférence de la table ronde de Budapest sur les questions concernant la réduction des armes classiques, où des experts, des officiers militaires de haut rang et des diplomates de cinq pays de l'OTAN et du Pacte de Varsovie ont échangé leurs vues pour mieux connaître les positions des autres.

A la suite des consultations organisées par le Groupe des 23 parallèlement à la réunion de suivi de Vienne de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, le mandat des pourparlers sur la réduction des forces armées et des armes classiques en Europe a été pratiquement mis au point. Mon gouvernement demande instamment que l'on commence dès que possible des pourparlers concrets à la suite de la réunion de Vienne. Ces négociations pourraient, dans un avenir proche, conduire à une amélioration notable de la sécurité en Europe. Cela est d'une importance fondamentale pour prévenir le danger de guerre et entraîner aussi une réduction générale de la tension militaire. Les débats devraient mener à une situation de sécurité stable dont l'élément central serait un équilibre de forces opposées fondé sur l'incapacité des deux parties de lancer une attaque. La République populaire de Hongrie porte un grand intérêt à l'adoption de mesures concrètes en vue d'une réduction radicale des forces armées et des armements, et ce dès que possible, car cela fait partie du processus de désarmement de l'Europe.

Une réduction des forces armées classiques et des armements ne peut être possible sans un système de vérification efficace. La création d'un mécanisme global de vérification par les Etats directement touchés par ces réductions devrait être un élément d'une extrême importance dans l'élaboration d'un tel système. Les efforts tendant à élargir inutilement ce système seraient improductifs et ne feraient que retarder indéfiniment l'instauration d'un système efficace.

M. Horn (Hongrie)

Le système de mesures propres à accroître la confiance et la sécurité est en train de devenir un domaine indépendant et de plus en plus important de la limitation des armements. Les résultats favorables obtenus par l'application de l'Accord de Stockholm montrent que les dispositions de cet accord sont non seulement applicables à l'Europe mais également à d'autres régions du monde si elles sont dûment adaptées. L'extension du processus de renforcement de la confiance et de la sécurité à d'autres régions aurait également une incidence favorable sur le succès des efforts de désarmement en Europe.

Le dialogue multilatéral entre les Etats sur tous les aspects des relations internationales gagne en intensité à mesure que la situation internationale s'améliore. La façon dont les pays socialistes envisagent l'instauration d'une paix et d'une sécurité internationales globales appelle une approche complexe de la sécurité, où la coopération économique, politique, culturelle et humanitaire ainsi que la réalisation des droits de l'homme jouent un rôle tout aussi important que celui du désarmement dans le système des relations internationales et les efforts déployés pour assurer la survie de l'humanité.

La République populaire de Hongrie espère que ce concept de sécurité internationale globale donnera lieu à un dialogue franc et fructueux à l'organisation mondiale. En amorçant l'examen de ce concept, les pays socialistes étaient guidés par la volonté sincère de combler l'écart existant à bien des égards entre les buts et principes de la Charte et les réalités de notre temps. Le succès du débat consacré aux aspects particuliers de la sécurité globale dépendra de la conclusion d'accords multilatéraux, de l'émergence de nouvelles formes de coopération politique et économique internationale et de l'établissement de relations positives entre les différents organes d'intégration.

Il est tout aussi nécessaire d'éliminer les sources de tension qui continuent de caractériser la situation dans les domaines des droits de l'homme et humanitaire. A ce propos, le rôle des Nations Unies pourrait être renforcé si l'organisation mondiale pouvait agir comme une institution de surveillance du respect des droits de l'homme. En l'état actuel des choses, nous devrions oeuvrer de concert pour veiller à ce que les Nations Unies et leurs organes subsidiaires participent activement à la coopération multilatérale. La création de mécanismes de coordination efficace des intérêts serait un moyen de contribuer à la réalisation des objectifs énoncés dans la Charte de l'organisation mondiale et à l'édification d'un monde plus sûr.

M. FAN Guoxiang (Chine) (interprétation du chinois) : Monsieur le Président, la délégation chinoise est très heureuse de vous voir présider la présente session de la Première Commission. Vous oeuvrez au désarmement depuis plusieurs années et êtes connu pour votre vaste expérience et votre compétence remarquable dans ce domaine. J'ai pleinement confiance dans votre direction compétente, qui contribuera à renforcer encore l'élan que les travaux du Comité ont acquis ces dernières années, à mieux refléter les souhaits ardents de la communauté internationale en ce qui concerne un grand nombre de questions importantes relatives au désarmement et à stimuler de façon continue les progrès réalisés grâce aux efforts de désarmement multilatéral.

La situation dans le domaine du désarmement au cours des derniers mois peut se résumer ainsi : si des progrès encourageants ont été enregistrés, des efforts soutenus demeurent néanmoins nécessaires si l'on veut continuer à progresser.

L'année écoulée a été marquée par une tendance manifeste et croissante à la détente sur la scène internationale. La situation tendue qui caractérisait jusqu'alors les relations Est-Ouest semble se relâcher, et les foyers de tension régionaux tendent à s'apaiser. Le dialogue prend le pas sur l'affrontement, et ce phénomène est devenu un trait caractéristique de la situation internationale actuelle.

C'est dans ce contexte que l'Union soviétique et les Etats-Unis ont signé, le 8 décembre de l'année dernière, le Traité sur l'élimination de leurs missiles à portée intermédiaire et à plus courte portée - le Traité FNI - et commencé à procéder à la destruction de ces missiles en août dernier. Parallèlement, les deux pays poursuivent leurs négociations sur la réduction de 50 % de leurs forces nucléaires stratégiques et sur la question de l'espace extra-atmosphérique.

Nous nous félicitons des négociations en cours entre les deux principales puissances nucléaires, propices au relâchement de la tension internationale, et considérons leur traité FNI comme un événement positif.

Il convient toutefois de souligner que l'amélioration de la situation internationale est le résultat des efforts concertés de tous les pays du monde. Les progrès réalisés jusqu'à présent en matière de désarmement ont des causes profondes. Les politiques de puissance - l'intimidation des pays les plus petits et les plus faibles par la force pure - enregistrent des échecs répétés. Ni les pays du tiers monde ni les pays développés ne veulent revivre les horreurs d'une nouvelle guerre mondiale. Les superpuissances elles-mêmes admettent qu'elles ne

M. Fan Guoxiang (Chine)

peuvent gagner une guerre nucléaire. Le monde, de bipolaire qu'il était, est en train de devenir multipolaire. Tous ces facteurs, qui militent en faveur de la paix et contre la guerre, auront certainement pour effet de contenir la course aux armements entre les deux superpuissances.

En attendant, il ne faut pas oublier que les progrès réalisés dans le domaine du désarmement ne sont qu'un début et sont donc limités. Même une fois achevée l'élimination de tous leurs missiles à portée intermédiaire et à plus courte portée, l'Union soviétique et les Etats-Unis conserveront la surcapacité de détruire le monde plusieurs fois, et leurs énormes arsenaux nucléaires continueront de représenter une menace pour la paix mondiale. Il n'existe pas suffisamment de preuves qui permettent de penser que la politique fondamentale des deux principales puissances nucléaires - le combat pour la supériorité militaire - se soit modifiée. Non seulement leur course aux armements se poursuit mais les deux parties ont maintenant tendance à redoubler d'efforts pour améliorer la qualité et le fonctionnement de leurs armes nucléaires, à rivaliser dans la mise au point d'armes ultramodernes et à étendre leur course aux armements à l'espace extra-atmosphérique.

Les peuples du monde espèrent que, dans l'intérêt du relâchement continu des tensions internationales, les deux principales puissances nucléaires, qui ont une responsabilité particulière en matière de désarmement, céderont à la tendance actuelle et poursuivront leurs efforts en vue de parvenir à un accord, le plus rapidement possible, sur une réduction radicale des armes nucléaires, en commençant par réduire de 50 % leurs armes nucléaires stratégiques.

La Chine a sans cesse maintenu que l'objectif ultime du désarmement nucléaire est l'interdiction complète et la destruction totale de toutes les armes nucléaires. Pour ce faire, les principales puissances nucléaires qui possèdent les arsenaux nucléaires les plus vastes et les plus perfectionnés devraient être invités à montrer l'exemple en mettant fin aux essais, à la fabrication et au déploiement de tous les types d'armes nucléaires, ainsi qu'en réduisant radicalement et en détruisant les différents types d'armes nucléaires, où qu'elles soient déployées, à l'intérieur comme à l'extérieur de leurs pays respectifs. Autrement dit, les Etats-Unis et l'Union soviétique devraient et diminuer sensiblement le nombre de leurs armes nucléaires et mettre un terme à l'escalade qualitative de leur course aux armes nucléaires en arrêtant la production de

M. Fan Guoxiang (Chine)

nouveaux types d'armes nucléaires. Une fois cela accompli, une conférence internationale largement représentative pourrait être convoquée, à laquelle participeraient tous les Etats nucléaires, pour examiner les dispositions et les mesures à prendre en vue de la destruction complète des armes nucléaires.

En tant que pays bien décidé à suivre sa propre voie de modernisation, la Chine est opposée à la course aux armements et n'y a jamais participé. La Chine possède un petit nombre d'armes nucléaires, uniquement à des fins de légitime défense.

M. Fan Guoxiang (Chine)

La Chine ne conclura aucune alliance avec une puissance nucléaire et elle ne contribuera pas à la prolifération nucléaire. La Chine a décidé de ne pas utiliser d'armes contre des Etats et dans des zones non nucléaires, et elle a déclaré à maintes reprises qu'elle ne sera pas la première à recourir aux armes nucléaires, où que ce soit et quelles que soient les circonstances. Le Gouvernement chinois a signé et ratifié il y a longtemps le deuxième protocole du Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et a signé, le 10 février 1987, et ratifié il y a plus d'un mois, les Protocoles I et II du Traité sur la zone dénucléarisée du Pacifique Sud.

Dans nos efforts pour parvenir à l'objectif du désarmement nucléaire, il ne faut pas oublier que le désarmement classique revêt également une importance capitale et une urgence extrême. L'humanité a subi de lourdes pertes humaines et matérielles par suite des guerres classiques et l'on prend de plus en plus conscience de l'interaction étroite qui existe entre le désarmement nucléaire et le désarmement classique. Pour la première fois dans l'histoire, à la dernière session de l'Assemblée générale, on a adopté par consensus une résolution sur la question du désarmement classique (A/RES.42/38 G), qui exprime l'opinion commune de la communauté internationale à cet égard.

L'année dernière a été marquée par des consultations suivies parmi les pays européens sur l'élaboration d'un nouveau mandat de négociations en matière de désarmement classique en Europe. Nous nous félicitons de cette évolution et espérons qu'elle aboutira à des négociations dynamiques. L'Europe connaît la plus forte concentration au monde d'armes et de forces militaires. C'est une région où les deux alliances militaires s'affrontent directement. L'éruption d'une guerre classique en Europe non seulement serait une catastrophe épouvantable pour les populations de différents pays d'Europe, mais elle risquerait également de dégénérer en guerre nucléaire. Par conséquent, il est très approprié que l'action en faveur du désarmement classique soit effectuée avant tout en Europe, par les deux blocs militaires, et notamment par les pays dotés des arsenaux les plus importants. Par ailleurs, nous estimons également que tous les pays devraient redoubler d'efforts et prendre les mesures qui s'imposent, sur le plan individuel ou dans un contexte régional, pour promouvoir le désarmement classique et renforcer la paix et la sécurité. Les forces classiques de tous les pays devraient être

M. Fan Guoxiang (Chine)

exclusivement utilisées à des fins de légitime défense et non dans des agressions et des interventions armées contre d'autres pays. Au cours de pourparlers qui se sont déroulés récemment, on a exagéré et exploité le taux de croissance des dépenses militaires et des arsenaux des pays en développement, comme s'il fallait les tenir responsables de la course aux armements. Ceci est bien évidemment injuste et ne correspond pas à la réalité. La Chine a toujours estimé que les pays du tiers monde doivent consacrer leurs ressources limitées au développement social et économique et résoudre leurs différends avec d'autres pays par des moyens pacifiques et non par la force. Mais, très souvent, ils ne sont pas en mesure de procéder à un libre choix puisque leur sécurité continue d'être menacée par l'agression armée de l'extérieur. En fait, tant sur le plan des dépenses militaires que de l'armement, les pays en développement ne peuvent en aucun cas être comparés aux deux superpuissances ni aux deux blocs militaires.

La prévention de la course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique est déjà devenue une source de préoccupation importante sur le plan universel. C'est également une nouvelle question prioritaire dans le domaine du désarmement. La mise au point d'armes spatiales conduira à une escalade qualitative de la course aux armements et fait peser une nouvelle menace sur la paix et la stabilité internationales. Par conséquent la communauté internationale exige que l'on prenne des mesures énergiques pour prévenir la course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique.

Certains instruments juridiques internationaux sur la limitation des armes spatiales existent déjà. Ils ont un certain degré d'efficacité pour empêcher le déploiement de certains types d'armes dans l'espace extra-atmosphérique, mais il faut les renforcer davantage. Toutefois, en raison des limitations historiques de l'époque, ces instruments n'ont pas été en mesure d'interdire toutes les armes spatiales.

Nous pensons que les deux principales puissances spatiales ont la responsabilité inéluctable de prévenir la course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique. Elles devraient s'engager à cesser la mise au point, les essais et la fabrication de ces armes, et à ne pas les déployer dans l'espace, et sur cette base, à mener des négociations visant à conclure un accord international sur l'interdiction complète des armes dans l'espace extra-atmosphérique.

M. Fan Guoxiang (Chine)

La Chine souhaite voir la conclusion rapide d'une convention internationale sur l'interdiction complète et la destruction totale des armes chimiques afin d'éliminer toutes les armes chimiques existantes et de veiller à ce qu'elles ne soient pas fabriquées. Cette convention devrait nécessairement comprendre des mesures de vérification efficaces. Entre-temps, elle devrait contribuer au renforcement de la coopération internationale dans les industries chimiques civiles et ne pas compromettre les intérêts de ces industries dans différents pays.

Nous sommes d'avis que les points suivants méritent d'être soulignés à l'heure actuelle : premièrement, la Conférence sur le désarmement à Genève devrait accélérer ses travaux pour que la rédaction de la convention puisse s'achever le plus rapidement possible. La délégation chinoise poursuivra sa participation active et y apportera sa contribution; deuxièmement, l'utilisation des armes chimiques constitue un crime grave contre la conscience humaine et devrait être résolument arrêtée. La Protocole de Genève de 1925 doit être strictement respecté. Tous les pays qui possèdent des armes chimiques devraient s'engager à ne pas les utiliser; troisièmement, tout pays qui a la capacité de fabriquer des armes chimiques devrait en cesser les essais, la fabrication, le transfert et le déploiement.

La troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée au désarmement qui s'est tenue récemment a été une réunion importante convoquée dans le contexte d'une nouvelle situation internationale. La plupart des pays ont participé à la session dans une optique réaliste et positive, et ont travaillé assidûment pour faire de cette réunion un succès. Toutefois la session n'est pas parvenue à adopter un document final par consensus en raison de la position rigide adoptée par un ou deux pays.

Néanmoins, nous considérons que cette session n'est pas un échec. Après tout, elle a montré que la communauté internationale tout entière aspire au maintien de la paix, s'oppose à la course aux armements et s'évertue à obtenir le désarmement. La force morale considérable née de cette aspiration commune sert de frein puissant à la course aux armements. Au cours de la session, de nombreux pays ont avancé des suggestions et des propositions qui méritent une attention soutenue de notre part. Elles se révéleront utiles dans la progression du processus de désarmement à l'avenir. Il convient tout particulièrement de mentionner ici la proposition qui a

M. Fan Guoxiang (Chine)

encore une fois été réaffirmée par toutes les parties, à savoir que les deux superpuissances possédant les arsenaux les plus importants ont une responsabilité particulière en matière de désarmement et doivent prendre des initiatives pour réduire radicalement leurs armements. C'est la seule façon fiable de réaliser le désarmement.

La communauté internationale exige que l'on continue de renforcer les efforts multilatéraux en faveur du désarmement. Le désarmement ayant une influence sur la paix et la sécurité de tous les pays du monde, chaque pays, grand ou petit, est habilité à avoir voix au chapitre et devrait, et peut, jouer un rôle sur un pied d'égalité avec les autres. En fait, rien de ce que nous avons réalisé dans le domaine du désarmement ne peut être dissocié des efforts communs de tous les pays du monde. Nous pensons que les efforts de désarmement multilatéraux peuvent être effectués tant aux échelons global que régional mais les éléments qu'ils couvrent peuvent varier. La conclusion de conventions internationales juridiquement contraignantes grâce à des négociations multilatérales est indubitablement très importante. Mais le multilatéralisme ne se limite pas à cet aspect. Il devrait comprendre des discussions et des délibérations de portée politique et moralement fortes, aux Nations Unies et dans d'autres instances multilatérales. Il devrait également être associé aux efforts qui sont faits pour que les pays puissent exprimer leurs points de vue, présenter des suggestions et exercer une influence par différentes voies en ce qui concerne les négociations en matière de désarmement bilatéral et régional. De cette façon, une relation complémentaires mutuelle et rationnelle entre les efforts multilatéraux, régionaux et bilatéraux, et entre des engagements juridiques, politiques et moraux prendront forme, donnant ainsi un élan vigoureux à la cause du désarmement.

M. Fan Guoxiang (Chine)

Dans un esprit positif et réaliste, la délégation de la Chine présentera à nouveau à la Première Commission trois projets de résolution concernant le désarmement nucléaire, le désarmement classique et la prévention d'une course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique. Nous sommes également prêts à étudier attentivement les suggestions et les propositions faites par les autres délégations. Nous espérons que grâce aux efforts de toutes les délégations, la Première Commission, lors de la présente session, fera de nouveaux progrès pour renforcer encore plus les efforts de désarmement multilatéral.

M. ZACHMANN (République démocratique allemande) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, pour répondre à votre appel nous demandant de respecter l'article 110 du règlement intérieur, je me bornerai à dire que nous sommes heureux de vous voir présider nos débats. Au cours de notre coopération constructive et efficace, lorsque j'ai présidé la Première Commission en 1986, j'ai pu apprécier votre précieuse expérience et votre grand dévouement. Je suis également heureux de rappeler les consultations très constructives que nous avons eues cet été dans mon pays pour préparer la quarante-troisième session de l'Assemblée générale. Ma délégation vous assure, ainsi que les membres du Bureau, de sa pleine coopération dans la tâche complexe qui nous attend.

Nous savons tous que des mesures importantes ont été prises au cours des derniers mois pour nous rapprocher de l'objectif qui est l'interdiction de la menace ou du recours à la force, une fois pour toutes, dans les relations entre Etats.

Les relations internationales s'améliorent. Le Traité sur l'élimination des missiles à portée intermédiaire et à plus courte portée et les progrès intervenus dans les négociations soviéto-américaines ont encouragé ce processus, tout comme les solutions politiques apportées à plusieurs conflits régionaux et la coopération internationale croissante dans de nombreux domaines. La République démocratique allemande contribue, grâce à une politique active de dialogue et de compréhension et à des initiatives concrètes de limitation des armements, au désarmement et à des mesures propres à accroître la confiance. Ce que nous voulons, c'est une sécurité globale grâce à la coopération internationale fondée sur la Charte des Nations Unies; nous voulons nous éloigner de l'affrontement et nous tourner vers la coopération.

M. Zachmann (RDA)

Le communiqué conjoint publié sur la récente visite en Union soviétique d'Erich Honecker, Secrétaire général du Comité central du Parti unifié socialiste de l'Allemagne et Président du Conseil d'Etat de la République démocratique allemande, indique dans ce contexte :

"Dans les affaires internationales, l'Union soviétique et la République démocratique allemande, avec leurs alliés de l'organisation du Pacte de Varsovie, sont fidèles à l'idée d'un monde sans armes nucléaires, sans guerres et sans violence. Ils encouragent par des mesures pratiques la réalisation de cet objectif. Ils sont prêts à accepter toute proposition destinée à éliminer la menace d'anéantissement de l'humanité. Ils sont prêts à coopérer positivement à cette noble cause avec tous les pays intéressés et toutes les forces socio-politiques de notre planète."

Le jalon le plus important jusqu'à présent sur cette voie a été l'échange d'instruments de ratification entre l'Union soviétique et les Etats-Unis d'Amérique sur l'élimination de leurs missiles à portée intermédiaire et à plus courte portée; ils entamaient ainsi le processus de désarmement nucléaire par l'élimination de toute une catégorie de missiles nucléaires. Il a été prévu qu'en dépit des divergences profondes et persistantes d'intérêts et de points de vue, l'on peut s'engager sur la voie du désarmement nucléaire.

La mise en oeuvre des dispositions de vérification du Traité - sans précédent, comme la destruction des missiles - devrait accroître considérablement la confiance, la sécurité et la coopération, et pourrait ainsi aider à réaliser une percée en permettant l'application d'autres mesures de désarmement de portée encore plus vaste. La République démocratique allemande, en tant que pays directement touché, non seulement a encouragé la conclusion du Traité mais a adopté immédiatement toutes les mesures législatives nécessaires à son application sur son territoire et appuyé le retrait rapide des missiles soviétiques à plus courte portée en question. Conformément aux obligations juridiques qu'elle a assumées, la République démocratique allemande a créé toutes les conditions nécessaires pour que les inspecteurs des Etats-Unis puissent se convaincre sur le terrain que les dispositions du Traité sont correctement appliquées.

Avec les autres Etats du Pacte de Varsovie, la République démocratique allemande a élaboré plus avant un programme de paix et de désarmement. Ce programme traite tant de la sécurité européenne que de la sécurité internationale

M. Zachmann (RDA)

et il tient compte des résolutions de l'Assemblée générale ainsi que des initiatives de certains pays non alignés et occidentaux. Nous voulons poursuivre le processus de désarmement avec détermination, ne permettre aucun hiatus et continuer à renforcer la confiance et la sécurité.

Les tâches prioritaires sont à notre avis les suivantes : premièrement, la conclusion d'un accord entre l'Union soviétique et les Etats-Unis sur une réduction de 50 % de leurs armes stratégiques offensives, tout en respectant strictement le Traité sur la limitation des systèmes de missiles antibalistiques. Cela devrait être suivi par de nouvelles mesures de désarmement nucléaire touchant tous les Etats dotés d'armes nucléaires afin de parvenir à l'élimination de toutes les armes nucléaires. Cela pourrait se faire par des négociations et des accords tant bilatéraux que multilatéraux.

Deuxièmement, une interdiction complète et générale des essais d'armes nucléaires. Des négociations entre l'Union soviétique et les Etats-Unis, ainsi que la Conférence du désarmement de Genève, devraient contribuer à la réalisation de cet objectif. La proposition faite par un groupe d'Etats non alignés qui a suggéré de transformer le Traité de Moscou de 1963 en un traité global d'interdiction des essais nucléaires et d'organiser une conférence internationale sur cette question est, à juste titre, considérée comme une initiative d'une portée considérable que nous appuyons.

Troisièmement, la mise au point définitive de la convention sur l'interdiction des armes chimiques. Nous pensons que la Première Commission pourrait particulièrement aider à accélérer la conclusion de cette convention. Ma délégation est prête à jouer un rôle actif dans ce processus, tout comme elle s'est efforcée, à la Conférence du désarmement de Genève, de contribuer dans toute la mesure du possible au travail entrepris sur le texte de la convention en présentant des documents de travail détaillés et pertinents et en encourageant l'échange de données. Nous appuyons tous les moyens et toutes les méthodes susceptibles de mener à la signature de la convention sans retard.

M. Zachmann (RDA)

La quatrième tâche prioritaire est la prévention d'une course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique, alliée à des mesures concrètes en vue de négociations sur l'interdiction d'armes antisatellites, sur l'établissement d'un système d'inspection pour contrôler tous les lancements dans l'espace et la création d'une organisation de l'espace extra-atmosphérique.

La cinquième tâche prioritaire est la réduction radicale des forces armées et des armements classiques en Europe en vue d'entreprendre des négociations dès cette année. Nous pensons que, parallèlement, le développement plus poussé de mesures d'instauration de la confiance et de la sécurité est une tâche des plus importantes.

Toutes ces mesures pourraient mener à une réduction des dépenses militaires. Les ressources libérées grâce à des mesures de désarmement devraient être utilisées aux fins du développement économique et social, surtout celui des pays en développement. Le Programme d'action adopté en 1987 à la Conférence internationale sur la relation entre le désarmement et le développement va dans ce sens.

A la troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement, nous avons noté avec satisfaction que les positions se rapprochaient tant du point de vue des tâches prioritaires que je viens de souligner que de celui de l'approche conceptuelle des Etats en ce qui concerne la question de la sécurité internationale.

Le thème central de ces débats, qui se sont déroulés dans un esprit franc, méthodique et constructif, a été la prise de conscience croissante du fait que le moment était venu de rompre le cycle de la méfiance, de l'accumulation des armes et de l'aggravation de l'affrontement militaire, pour rechercher une sécurité égale et complète pour tous. Cela nous encourage à poursuivre avec une plus grande détermination encore notre initiative relative à un système global de paix et de sécurité internationales. Nous regrettons en même temps que, malgré des conditions généralement favorables, on n'ait pu adopter un document final à la session extraordinaire. Les raisons en sont bien connues. Nous pensons toutefois que les éléments suivants sont des plus importants pour une évaluation réaliste de cette session.

Les discussions multilatérales sur la sécurité et le désarmement qui se sont déroulées pendant la session étaient marquées par un nouvel aspect qualitatif qui résultait tant de la diversité et de l'aspect concret des propositions présentées que des mesures étendues de participation de haut niveau et de niveau le plus élevé.

M. Zachmann (RDA)

L'écrasante majorité des représentants des Etats Membres ont réaffirmé les priorités fixées dans le Document final de la première session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement. En même temps, un certain nombre de nouveaux domaines d'activités multilatérales de désarmement se sont dégagés. Ceux-ci incluent l'impact de nouvelles techniques sur la course aux armements, la vérification multilatérale, la limitation de la course aux armements navals et des questions de désarmement classique global, dont un contrôle du commerce des armes, une cessation de la présence militaire étrangère et le démantèlement des bases militaires des territoires étrangers.

On s'est surtout efforcé de développer, pour la poursuite continue du processus de désarmement à tous les niveaux, une plate-forme commune conforme aux nouvelles conditions. En ce qui concerne les tâches à accomplir, on a été généralement d'accord. On a demandé instamment le renforcement du rôle des instances multilatérales dans le cadre des Nations Unies et dans le cadre de la Conférence du désarmement de Genève.

Il ressortait clairement de la position adoptée par les représentants des organisations non gouvernementales et des nombreuses activités entreprises par les organisations publiques au cours de la session que le désarmement n'est plus seulement une question réservée aux politiciens, diplomates et experts.

La session extraordinaire a également reflété la complexité continue de la situation dans le domaine du désarmement. La course aux armements continue, surtout d'un point de vue qualitatif. On s'est efforcé d'empêcher de nouvelles réductions des armes nucléaires dans l'Organisation européenne du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), notamment en ce qui concerne les armes nucléaires tactiques. Il y a des plans pour moderniser les systèmes d'armes nucléaires et en mettre au point de nouveaux en se fondant sur l'application de techniques avancées empruntées au domaine non nucléaire. Une adhésion soutenue à la doctrine de la dissuasion nucléaire entrave le progrès sur la voie du désarmement. Les efforts déployés pour développer les stocks d'armes chimiques, en l'occurrence le commencement de la production d'armes binaires, entraîne un retard dans les efforts en vue d'une interdiction globale des armes chimiques. La fabrication de quantités toujours croissantes de nouvelles ogives nucléaires est un obstacle majeur à une interdiction complète des essais nucléaires.

M. Zachmann (RDA)

C'est ainsi que l'adoption de mesures pour mettre fin à la course qualitative aux armements revêt une grande urgence. Dans ce contexte, les initiatives entreprises par les ministres des affaires étrangères des pays non alignés lors de leur réunion de Nicosie, pour empêcher l'utilisation impropre, à des fins militaires, de nouveaux progrès techniques, revêtent une grande importance.

Appliquant le principe selon lequel tout doit être fait pour assurer qu'il n'y aura plus jamais de guerre lancée du territoire allemand et que seule la paix en émanera, la République démocratique allemande s'est tout particulièrement préoccupée de faire du continent européen un continent exempt d'armes de destruction massive, de réduire les forces armées et les armements classiques, et de renforcer la confiance et la sécurité. Nous voulons ainsi contribuer dans la mesure du possible au renforcement de la paix et de la sécurité internationales et trouver des moyens de garantir la paix dans un effort de coopération politique.

Cela s'est également reflété lors de la réunion internationale sur les zones exemptes d'armes nucléaires tenue dans la capitale de la République démocratique allemande du 20 au 22 juin 1988. A cette réunion ont participé 1 030 personnalités de 113 pays, représentant des gouvernements, des parlements et des organisations non gouvernementales. La réunion de Berlin a montré, à l'instar de la troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement qui avait lieu en même temps, que les peuples sont de plus en plus conscients des risques en jeu dans la course continue aux armements. A cette réunion, de nombreuses idées ont été exposées sur les moyens d'éviter le risque d'un holocauste nucléaire. Dans ce dialogue étendu, franc et méthodique où tous les participants étaient sur un même pied, les expériences se sont rassemblées en provenance de nombreux continents, de pays déjà situés dans des régions exemptes d'armes nucléaires et d'autres pays poursuivant ce même objectif.

Ma délégation mettra les documents de la réunion de Berlin à la disposition de l'Assemblée générale au cours de la session actuelle.

La proposition conjointe de la République démocratique allemande et de la République socialiste de Tchécoslovaquie d'établir un corridor exempt d'armes nucléaires en Europe centrale a pour but d'élever le seuil nucléaire en dispersant les armes nucléaires, de réduire le danger de l'escalade nucléaire suite à des erreurs humaines ou techniques, et d'aider à ouvrir la voie à une troisième solution zéro, c'est-à-dire celle qui englobe les armes nucléaires tactiques.

M. Zachmann (RDA)

L'établissement proposé d'une zone exempte d'armes chimiques en Europe centrale est une manoeuvre qui aurait également des incidences mondiales importantes. Ce serait une source d'expérience sur le moyen de conclure une convention sur l'interdiction complète des armes chimiques. On s'est déjà mis d'accord à la Conférence du désarmement de Genève sur certaines dispositions de cette convention qui pourraient, dans le cadre de cette initiative, être soumises à une sorte de mise à l'essai régionale. Nous répétons que nous sommes disposés à entreprendre des négociations sur cette question sans retard.

M. Zachmann (RDA)

Si, en outre, l'idée de créer une zone exempte d'armes nucléaires en Europe septentrionale et dans les Balkans faisait son chemin, nous pourrions disposer d'une ceinture de moindre affrontement militaire sur le continent européen.

C'est à cela que tend la dernière initiative du parti socialiste unifié de la République démocratique allemande et du parti social démocrate de la République fédérale d'Allemagne : créer une zone de confiance et de sécurité en Europe centrale.

J'aimerais énumérer brièvement les grands éléments de cette idée : premièrement, amplifier ce qui a été convenu en 1986 à la Conférence de Stockholm sur les mesures propres à accroître la confiance et la sécurité; deuxièmement, créer des centres permanents d'établissement de la confiance; troisièmement, mettre en place des postes permanents d'observation mixtes à des points stratégiques importants, une surveillance conjointe par satellite et des lignes de communication directe ouverte vingt-quatre heures sur vingt-quatre entre les Etats d'Europe centrale.

Nous pensons que ces propositions, si elles étaient appliquées, seraient un important facteur de sécurité pour l'ensemble de l'Europe. En outre, elles permettraient la réduction des forces armées et des armements conventionnels en Europe.

Je dirai aussi à cet égard qu'à l'instar des autres Etats parties au Pacte de Varsovie, nous sommes pour l'ouverture des négociations tant attendues de tous sur la réduction des forces armées et des armements conventionnels avant la fin de l'année et que nous souhaitons la reprise, dès que possible, des travaux de la Conférence sur les mesures propres à accroître la confiance et la sécurité.

Le débat général de la présente session de l'Assemblée générale a montré à l'évidence que pratiquement partout dans le monde on s'efforce d'arriver à une plus grande sécurité, à une plus grande stabilité et au désarmement. Nous sommes en faveur de l'application, dès que possible, de la Déclaration faisant de l'océan Indien une zone de paix et de la convocation, en 1990 à Colombo, de la conférence prévue à cet effet. Nous nous félicitons de l'action entreprise pour créer une zone de paix et de coopération dans l'Atlantique Sud, projet qui a été relancé, en juillet dernier à Rio de Janeiro, à une réunion des Etats côtiers. C'est l'ensemble de l'hémisphère sud qui devrait devenir une zone exempte d'armes nucléaires.

M. Zachmann (RDA)

Nous appuyons les importantes initiatives avancées dernièrement par l'Union des Républiques socialistes soviétiques pour renforcer la sécurité de la région Asie-Pacifique. Le moment semble venu d'accorder une plus grande attention à la cessation de la course aux armements en mer. Il existe de nombreuses propositions constructives à cet égard. Des océans de paix où les activités militaires et les armements seraient limités par des accords pourraient faire partie intégrante du concept de zone de paix.

Telles sont, pour l'heure, mes observations générales. Ma délégation reprendra la parole au cours du débat pour parler d'un certain nombre de questions inscrites à notre ordre du jour.

En guise de conclusion, j'aimerais donner l'assurance qu'au cours de la quarante-troisième session de l'Assemblée générale l'objectif de la République démocratique allemande sera de promouvoir le désarmement et de faire en sorte que la bonne tournure prise par les relations internationales soit irréversible. Pour ce faire, nous oeuvrerons à l'adoption, par consensus, de plus grand nombre possible de décisions.

M. BUTLER (Australie) (interprétation de l'anglais) : Le but primordial des Nations Unies est de "maintenir la paix et la sécurité internationales".

Aucun d'entre nous n'a véritablement de mal à définir la paix. Mais quand la paix fait défaut, nul doute que nous nous rendons compte à quel point elle est précieuse.

Nous ne pouvons pas en dire autant du concept de sécurité. En effet, nous avons très souvent discuté de la sécurité, ce qu'elle est, comment elle est menacée et quelles mesures doivent être prises pour veiller à ce qu'elle soit maintenue.

Les arguments à propos de la sécurité font l'objet de débats complexes depuis pas mal de temps, mais une chose est claire : la plupart des arguments avancés jusqu'ici à propos de la sécurité l'ont été en termes étroits, en termes militaires essentiellement.

Traditionnellement, nous nous sommes attachés à la sécurité de l'Etat définie essentiellement sur le plan territorial et mesurée par rapport à l'ensemble des forces armées dont disposait ledit Etat pour répondre à ce qu'il pensait être ses besoins en matière de défense.

Cette approche étriquée - l'approche qui a généré la course aux armements contemporaine - doit être abandonnée.

M. Butler (Australie)

Il est paradoxal que la raison en soit due principalement au fait que les systèmes d'armes qui ont donné lieu à la course aux armements sont eux-mêmes devenus tellement dévastateurs qu'ils ne sauraient plus garantir la sécurité. Ils ne peuvent pas être utilisés car s'ils l'étaient personne ne survivrait.

Mais il existe une autre raison plus profonde et plus complexe expliquant pourquoi une approche exclusivement militaire pour régler le problème de la sécurité n'a pas lieu d'être lorsque nous nous efforçons d'assurer une sécurité commune.

Le fait est que dans le monde aujourd'hui tous les peuples et tous les Etats sont confrontés à toute une gamme de menaces non militaires à la sécurité qui, si elles sont importantes, quel que soit l'ordre de grandeurs, se distinguent, non pas par leur ampleur ou leur nombre, mais par leur nature et leur qualité.

Leur nature profonde, c'est qu'elles transforment les frontières nationales en de simples tracés sur une carte, des tracés qui n'ont absolument rien à voir avec la réalité des problèmes de survie et de sécurité auxquels sont confrontés tous les peuples, quels que soient l'Etat, la tribu, la philosophie politique, sociale ou religieuse dont ils se réclament.

Cette notion plus vaste de sécurité a été reconnue dans l'étude préparée par les Nations Unies en 1981 sur le désarmement et le développement. Je cite :

"La sécurité est un concept plus vaste que le seul concept de sécurité militaire. Les aspects économiques et sociaux de ce problème revêtent une grande importance. Cette conception plus large montre clairement que la menace pesant sur la sécurité peut être aggravée à de nombreux égards. En outre, la diversité des facteurs qui peuvent accroître les menaces qui pèsent sur la sécurité et leur degré relatif d'urgence ne sont pas fixés une fois pour toutes mais sont en constante évolution. La fonction politique centrale, tant à l'échelon national qu'international, consiste donc à déterminer en permanence si les ressources humaines et matérielles disponibles sont utilisées d'une manière rationnelle compte tenu des menaces et des risques connus et prévisibles qui pèsent sur la sécurité." (A/36/356, Annexe, par. 43)

M. Butler (Australie)

Qu'il me soit permis de donner des exemples pour étayer ces faits en faisant référence à six grands domaines de préoccupation vitale pour l'humanité. Chacun de ces domaines représente un défi majeur au maintien de la sécurité. Pris ensemble, ils sont redoutables.

Premièrement, le problème du sous-développement et des possibilités de développement en déclin auxquels est confrontée l'immense majorité des êtres humains. La sécurité de personne ne sera à l'abri ou exempte du problème de l'approvisionnement alimentaire, du problème toujours sans solution du contrôle de la fécondité et du problème terriblement crucial de l'emploi et des emplois, seuls moyens par lesquels les familles peuvent espérer des conditions de vie décentes.

M. Butler (Australie)

Le deuxième de ces domaines est celui de la dégradation croissante de l'environnement mondial. Il y aura bientôt deux décennies que les Nations Unies ont abordé la question de l'environnement. Le sujet est donc inscrit à notre ordre du jour mais la dégradation de l'environnement mondial se poursuit et s'est aggravée davantage avec l'apparition de problèmes majeurs tels que l'effet du réchauffement et l'épuisement de la couche d'ozone. Devant de tels faits, les anciennes notions de sécurité sont inappropriées.

Le troisième domaine est celui de la santé humaine, aujourd'hui aux prises avec des défis plus graves que jamais auparavant, particulièrement en ce qui concerne l'incidence croissante et effroyable du virus du SIDA. Les notions classiques de sécurité apporteront-elles une réponse au SIDA?

Quatrièmement, nous nous heurtons à l'énorme problème du trafic des stupéfiants dans le monde. L'"abus de substances", est l'euphémisme auquel on a eu recours pour décrire ce problème. Au niveau personnel, ces termes peuvent avoir une certaine signification mais au niveau de nos préoccupations, à savoir le maintien de la paix et de la sécurité internationales, il est certain que ce qui est en cause dans le commerce international de la drogue, c'est la menace grave que pose ce commerce à la sécurité, qu'on le définisse sur le plan social, politique ou économique. En bloc, c'est un "abus des peuples". En outre, ce n'est pas une simple coïncidence si, là où prospère le commerce des stupéfiants, une industrie de contrebande florissante vient l'étayer.

Cinquièmement, tandis que les Nations Unies, aux termes de la Charte et de la Déclaration universelle des droits de l'homme, se sont engagées à défendre les droits de l'homme, la communauté mondiale reste profondément troublée par le racisme, l'apartheid, l'intolérance ethnique et religieuse et le sexisme. Pour des individus menacés par des préjugés aussi atroces ou privés de leurs droits de l'homme fondamentaux, la sécurité n'a son plein sens que si on la définit en termes des droits de l'homme et non en termes correspondant à la notion classique de sécurité de l'Etat. D'autre part, il convient de noter que, dans des cas trop fréquents, c'est l'Etat lui-même qui est l'instrument de la violation des droits de l'homme.

Sixièmement, le commerce international des armes, à la fois ouvert et dissimulé, auquel tant de ressources matérielles d'une nécessité vitale sont consacrées, et ce très souvent par ceux dont les besoins de développement sont les

M. Butler (Australie)

plus grands, a pris une ampleur telle qu'il dépasse de beaucoup les exigences légitimes de la défense. Un commerce international excessif dans le domaine des armements rend le règlement pacifique des différends beaucoup plus difficile qu'il ne le serait dans d'autres circonstances.

J'ai esquissé brièvement certaines des menaces non militaires qui se posent à la sécurité et que nous rencontrons tous. J'en ai parlé dans le cadre de notre débat sur le désarmement parce que le fait que notre monde soit marqué par de telles menaces à la sécurité a une incidence directe sur ce que nous devrions et devons faire en matière de désarmement, par le truchement de la Première Commission des Nations Unies.

Tout simplement, si nous ne procédons pas au désarmement sous un contrôle international efficace, les moyens dont nous disposons pour aborder les problèmes plus vastes et potentiellement irréductibles qui se présentent à nous seront sérieusement menacés. Nous échouerons parce que nous nous serons égarés. Nous échouerons parce que nos priorités étaient mauvaises. Or, sans désarmement, nous échouerons parce que nous aurons moins de ces ressources nécessaires pour attaquer et examiner les problèmes non militaires qui menacent la sécurité mondiale. Pour éviter un tel échec, nous devons avoir une nouvelle vision de ce qui constitue la sécurité pour pouvoir, grâce à cette vision, voir clairement ce qui menace véritablement notre sécurité.

Etant donné le peu de temps dont nous disposons face aux problèmes en présence desquels nous nous trouvons collectivement, un acte majeur de coopération internationale renouvelé est indispensable. Une vision nouvelle de ce genre, un nouvel acte de coopération, est nécessaire, avant tout et surtout dans le domaine du contrôle des armes et du désarmement. Nous savons que dans ce domaine la coopération internationale s'est révélée extrêmement difficile dans le passé. Toutefois, si nous pouvions effectuer une percée dans ce sens, nous démontrerions de façon spectaculaire, grâce à cette action, que les priorités mondiales ont changé. Cela engendrerait une nouvelle confiance en la coopération internationale, confiance dont nous étions dotés lorsque cette organisation a été créée, confiance qui sera l'exigence minimum requise en vue d'une action collective face à nos problèmes mondiaux et pour assurer la sécurité commune.

M. Butler (Australie)

Beaucoup a été fait dans le domaine du désarmement, depuis la dernière Assemblée générale, sur une base bilatérale entre les deux Etats les plus puissants sur le plan militaire. Mon gouvernement s'est félicité de ces résultats et est profondément conscient des grands changements en cours dans les rapports entre les Etats-Unis et l'Union soviétique. Un exemple fascinant et tout à fait pertinent de cette situation est que, lorsque le Ministre des affaires étrangères de l'Union soviétique s'est rendu à Washington pour des consultations avec son homologue américain, il y a trois semaines, cette visite constituait la vingt-huitième rencontre bilatérale entre M. Chevardnadze et M. Schultz depuis que M. Chevardnadze est entré en fonctions il y a exactement trois ans.

Nous espérons et comptons qu'il y aura d'autres progrès importants dans le domaine du désarmement à la suite de ce changement radical dans les relations entre les Etats-Unis et l'Union soviétique. Cependant, la relation entre ce qui est réalisé par ces deux Etats puissants et ce qui est réalisé dans la plus vaste communauté mondiale, notamment aux Nations Unies et dans les institutions qui lui sont apparentées, telles que la Conférence du désarmement à Genève, est toujours obscure et non résolue.

Du point de vue de l'Australie, il ne faut pas que cela soit le cas. Nous avons besoin des progrès accomplis dans les relations entre superpuissances et nous voudrions, en fait, qu'il y en ait davantage. Mais en raison de la nature globale des problèmes qu'ils connaissent et en raison de notre besoin partagé de sécurité, de notre besoin de sécurité commune, les progrès bilatéraux ne peuvent et ne doivent pas avoir pour conséquence principale de geler les progrès multilatéraux. Une telle conséquence serait absurde en termes logiques ou réels, mais ce qui est plus important, elle représenterait un échec dans la recherche d'une nouvelle vision et dans la participation à un acte renouvelé de coopération internationale, à une renaissance des Nations Unies.

Il ne faut pas que les superpuissances disent à la communauté mondiale de leur faire confiance et les confinent ainsi dans le rôle de spectateurs alors qu'il est clair que nous sommes tous des acteurs. Les Nations Unies ont besoin de la participation forte et entière des superpuissances et d'autres Etats dotés de l'arme nucléaire dans le processus de désarmement multilatéral, tout aussi sûrement

M. Butler (Australie)

que ces puissances ont besoin de la participation de tous les autres Etats dans les accords globaux sur la non-prolifération des armes nucléaires, l'abolition des armes chimiques, la prévention d'une course aux armements dans l'espace et le règlement des différends régionaux, pour ne mentionner que quelques objectifs.

Cependant, le tableau ne serait pas complet si nous ne faisons allusion qu'au rôle des superpuissances d'une part et au rôle du reste de la communauté mondiale d'autre part. Il existe, au sein de cette communauté mondiale, un groupe d'Etats véritablement important qui partagent un point de vue commun sur la façon dont les relations internationales doivent être menées. Je veux parler du Mouvement des pays non alignés. Ce mouvement, né il y a plus de 30 ans, dans le sillage du grand mouvement de décolonisation et de la période dangereuse de la guerre froide, fut un événement d'une énorme portée. Un groupe d'Etats véritablement important et représentatif a déclaré à l'unisson ne pas vouloir être entraîné dans un conflit entre l'Est et l'Ouest mais désire en revanche suivre une troisième voie, une voie tracée en fonction de valeurs dont beaucoup sont incorporées dans la Charte des Nations Unies.

Pendant de nombreuses années, les déclarations et les politiques du Mouvement des pays non alignés ont été axées sur la promotion d'un monde dans lequel les principes de tolérance, de coopération internationale et de maintien de la paix étaient primordiaux. Le rôle et l'influence du Mouvement des pays non alignés n'ont pas diminué, mais nous sommes persuadés que si nous voulons trouver la nouvelle vision de l'avenir qui est indispensable et donner une nouvelle envergure et un nouvel aspect à la coopération internationale, l'engagement total du Mouvement des pays non alignés en faveur de la négociation d'accords de désarmement susceptibles d'être universellement acceptés sera indispensable.

M. Butler (Australie)

A cet égard, la récente réunion à Nicosie du Mouvement des pays non alignés a montré les signes d'une évolution encourageante.

A la présente session de la Première Commission, mon gouvernement veillera à la réalisation de progrès réels en ce qui concerne les points suivants de l'ordre du jour.

Il faut mettre fin à tous les essais nucléaires le plus rapidement possible. A cette fin, il faut négocier un traité interdisant à jamais tous les essais nucléaires à tous les Etats et dans tous les environnements.

Peu d'Etats sont convaincus que la fin des essais nucléaires dépend des propositions faites pour amender un traité existant. Mais l'Assemblée générale doit lancer un appel à la Conférence sur le désarmement à Genève pour qu'elle cesse ses manœuvres politiques et amorce les travaux sur une interdiction des essais nucléaires.

Il est difficile d'envisager toute autre mesure pratique, outre celles qui sont actuellement négociées au niveau bilatéral dans le domaine de la limitation des armes nucléaires et du désarmement, qui soient plus aptes à mettre un terme à la course aux armes nucléaires et aux pressions exercées en faveur de la prolifération d'armes nucléaires.

En ce qui concerne les armes chimiques, la présente assemblée doit indiquer clairement que ces odieuses armes ne devraient jamais être utilisées et qu'elles devraient être éliminées. La voix unique de l'Assemblée devrait retentir de telle sorte qu'elle ne puisse laisser aucun doute quant au fait que les négociations sur la Convention relative aux armes chimiques, à Genève, doivent se terminer promptement et permettre ainsi de débarrasser à jamais le monde des armes chimiques.

Dans le domaine de l'espace extra-atmosphérique, nous regardons vers l'avenir. L'espace extra-atmosphérique est déjà lourdement utilisé à des fins très diverses, mais l'Australie croit que ce serait un échec potentiellement terrible que de nous montrer incapables de forger un accord universel grâce auquel on éliminerait le risque d'une course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique.

Les Nations Unies doivent également inscrire à leur ordre du jour la question des incidences des transferts d'armes sur la paix et la sécurité, transferts clandestins ou avoués. C'est un sujet qui appelle à la coopération internationale.

M. Butler (Australie)

Pour prendre les mesures indispensables à la réalisation de l'objectif que je viens d'exposer, nous devons avoir une nouvelle vision. Cela est impérieux en raison de la nature des menaces actuelles, aux plans militaire et non militaire, à notre sécurité commune.

Nous réussirons à trouver cette voie si nous sommes prêts à nous engager dans une nouvelle coopération, comme le déclare la Charte, si nous sommes résolus à pratiquer la tolérance. Ces principes de la Charte me rappellent la sagesse du grand scientifique et humaniste du XXe siècle, Jacob Broinowski, qui, dans son livre remarquable intitulé The Ascent of Man, dit :

"Toute connaissance, toute information entre les êtres humains ne peuvent être échangées que dans un cadre de tolérance. Cela est vrai, qu'il s'agisse d'un échange de connaissances scientifiques, religieuses ou politiques."

Voilà notre choix. L'exercice de la tolérance nous permettra de traiter ensemble les problèmes majeurs et complexes auxquels nous nous heurtons au nom de notre sécurité commune. En l'absence de cette tolérance, nous serions condamnés à une tragédie commune.

La séance est levée à 12 h 55.